



HAL
open science

Montaigne à l'oeuvre sur l'Exemplaire de Bordeaux

Alain Legros

► **To cite this version:**

| Alain Legros. Montaigne à l'oeuvre sur l'Exemplaire de Bordeaux. 2017. halshs-01583048v2

HAL Id: halshs-01583048

<https://shs.hal.science/halshs-01583048v2>

Submitted on 13 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Montaigne à l'œuvre sur l'Exemplaire de Bordeaux (rappels et nouveaux aperçus)

L'édition numérique de l'Exemplaire de Bordeaux (ci-dessous EB) est désormais accessible en mode texte/image sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes (BVH)¹. Héritière lointaine des deux illustres entreprises de l'Édition dite « Municipale » (Bordeaux, 1906-1933) et de l'Édition typographique de l'Imprimerie Nationale (Paris, [1913]-1931), elle offre aux spécialistes et aux curieux une toute nouvelle transcription, quasi-diplomatique et assortie de plusieurs options de consultation, de ce précieux témoin dont la Bibliothèque nationale de France (Gallica) et la Bibliothèque municipale de Bordeaux-Mériadeck (Sélénè) ont mis récemment en ligne un fac-similé de bonne résolution².

Conçue comme aide à la lecture de cet hybride d'imprimé et de manuscrit, complexe et parfois obscur, dont le lecteur est invité à consulter page par page les images placées en regard, elle se distingue de toutes les éditions annoncées comme « conformes » à EB ou « d'après » EB, mais qui lissent toujours plus ou moins le texte original (graphies, ponctuation, disposition). Le long et minutieux travail collectif que cette édition numérique a nécessité ne serait pas complet sans une note de synthèse qui rende publiques plusieurs observations inédites auxquelles il a donné lieu, petites ou grosses pierres ajoutées à l'édifice des recherches qu'EB a depuis longtemps suscitées, au croisement de l'étude littéraire, de l'enquête biographique, de la génétique des textes et de l'histoire du livre.

¹ Au sein du programme BVH (Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Université de Tours), cette édition numérique d'EB, mise en ligne le 7 décembre 2015 (avec mise à jour le 18 janvier 2017) constitue la pièce maîtresse du projet « Montaigne à l'œuvre » (alias « Monloe », ANR 2012-2016) porté par Marie-Luce Demonet avec le concours d'Alain Legros. Chargé de la transcription et de l'encodage d'EB en langage XML-TEI, Mathieu Duboc a fait bénéficier la présente note de plusieurs de ses remarques, ainsi que M.-L. Demonet.

² Voir aussi la *Reproduction en quadrichromie de l'Exemplaire de Bordeaux* (Fasano-Chicago, Schena editore & Montaigne Studies, 2002 ; Éditions Classiques Garnier Numérique, 2011) avec une importante préface de Philippe Desan (« Histoire d'EB », p. IX-XLI), ainsi que les « images digitales » qui accompagnent le texte de l'édition Villey-Saulnier mis en ligne sous une forme nouvelle par l'Université de Chicago (« The Montaigne Project »). L'équipe des BVH a utilisé avec profit cette reproduction effectuée sur la base de photographies en Ektachrome couleur jusqu'à ce que soit numérisé et mis en ligne sur Gallica et Sélénè (30 juin 2016) le fac-similé numérique d'EB.

EB en l'état

Ce que la tradition éditoriale appelle « Exemplaire de Bordeaux » est, rappelons-le, un exemplaire des *Essais* de 1588 (trois livres in-4° en un volume de 508 feuillets publié à Paris par Abel L'Angelier³) que leur auteur a soigneusement corrigé de sa main en vue d'une nouvelle édition avant de s'en servir comme exemplaire de travail où loger un grand nombre d'additions, parfois très entremêlées, au cours des quatre dernières années de sa vie (1588-1592). Faut-il préciser qu'il ne s'agit pas de l'exemplaire, aujourd'hui disparu, à partir duquel Marie de Gournay a préparé à Paris l'édition de 1595 ? Resté au château de Montaigne, où l'éditrice posthume ne le consultera qu'au cours de son long séjour en Périgord et Bordelais (mai 1595 - juillet 1596), EB n'a sans doute rejoint la bibliothèque des Feuillants de Bordeaux qu'en 1614, date à laquelle la veuve de Montaigne — qui avait déjà fait inhumer son époux, en 1593, dans le monastère récemment fondé par ces cisterciens réformés — est autorisée à transférer son tombeau dans une chapelle édifiée à ses frais. EB restera là jusqu'aux saisies révolutionnaires de 1789, et même encore un peu après, en dépôt, avant d'être confié, en 1796, à la Bibliothèque centrale du département de Gironde. Connu de quelques érudits locaux dès le milieu du XVIII^e siècle, il n'a acquis de vraie célébrité qu'après deux séjours à Paris (entre 1774 et 1777, pour authentifier le « Journal de voyage » découvert en 1770 chez Montaigne par Joseph Prunis, puis de 1799 à 1807 à la disposition de Jacques-André Naigeon, éditeur des premiers *Essais* selon EB, en 1802). C'est sans doute lors du premier de ces deux séjours qu'il reçut la reliure en basane maroquinée qui est encore la sienne aujourd'hui. Selon P. Desan⁴, il s'agit d'une troisième reliure, la deuxième ayant été effectuée sans doute dès le début du XVII^e siècle, époque où le couteau d'un malencontreux relieur rognait les marges de

³ Pour une description détaillée de l'édition de 1588, voir Jean Balsamo et Michel Simonin, *Abel L'Angelier et Françoise de Louvain*, Genève, Droz, 2002, p. 239-243, n° 204, en particulier, p. 506, l'extrait du catalogue L'Angelier (f° 363r) qui loge les « Essais de Montaigne » parmi un grand nombre de « livres en blanc ».

⁴ Les informations recueillies ici proviennent de la préface de P. Desan déjà signalée (*supra*, note 2), qui fait le point sur l'histoire d'EB et les études que ce précieux document a suscitées. Voir aussi, du même, *Montaigne dans tous ses états*, Fasano, Schena editore, 2001, chap. 4, et « Sur l'Exemplaire de Bordeaux, ses reliures et son passage au monastère des Feuillants », *Montaigne Studies* 16, 2004, p. 113-138. Autres sources : M. Simonin (divers articles réunis dans *L'Encre et la Lumière*, Genève, Droz, 2004), George Hoffmann (*Montaigne's Career*, Oxford, Clarendon Press, 1998, chap. 4 et 5), André Tournon (« L'exemplaire et la copie », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne* 13-14, 1999, p. 71-77), J. Balsamo (« Mises au net, copie d'auteur, copie d'imprimeur : notes sur les formes de l'autographie dans la genèse éditoriale », *Seizième siècle* 10, 2014, p. 15-29). Voir aussi, dans le *Dictionnaire de Michel de Montaigne* (dir. P. Desan, Paris, Champion, 2007), les notices « Édition de 1588 » (J. Balsamo), « Édition de 1595 » (J. Balsamo vs Claude Blum), « Exemplaire de Bordeaux » et « Exemplar » (P. Desan), ainsi que les introductions d'A. Tournon (Imprimerie Nationale, 1998), Jean Céard *et al.* (Le Livre de Poche, 2001), J. Balsamo ; M. Magnien ; M. Magnien et C. Magnien-Simonin. (Pléiade, 2007, corr. 2017) à chacune de leurs éditions respectives. La présente note de synthèse n'a d'autre ambition que de compléter ces données et d'actualiser notre connaissance d'EB et de Montaigne en se référant à des travaux plus récents, qui permettent de corriger parfois des erreurs de la tradition critique et de préciser plusieurs points insuffisamment observés jusqu'ici.

l'exemplaire où l'auteur avait serré ses additions manuscrites, sans grand respect pour des notes autographes que les éditions posthumes avaient rendues inutiles aux yeux de ses contemporains. Propriété de l'État, EB est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque municipale de Bordeaux-Mériadeck sous la cote S 1238 C.

À l'époque où Montaigne l'a eu en main et l'a pourvu de corrections et d'additions autographes⁵, nous ne savons pas exactement comment se présentait EB. Seule évidence : l'exemplaire ayant été, comme il a été dit, rogné à une date ancienne, il est impossible d'en restituer les *marginalia* dans leur intégralité sans recourir à l'une des premières éditions posthumes procurées par Marie de Gournay, comme en conviennent du reste tous les éditeurs des *Essais* qui prennent le texte « authentique » d'EB pour base, mais réhabilitent l'« apocryphe » de 1595 chaque fois qu'il leur permet de combler une lacune grande ou petite, de vérifier une leçon incertaine, ou de mettre un peu d'ordre dans des additions éclatées ou enchevêtrées⁶. Seules subsistent entières les interventions autographes effectuées dans le cadre du texte imprimé et dans les marges intérieures. Ailleurs, dans les marges hautes, basses et extérieures, le couteau du relieur a parfois supprimé une ou deux lettres, mots ou lignes de texte additionnel.

On a longtemps cru que Montaigne avait travaillé sur les feuillets détachés ou réunis en cahiers de l'exemplaire qui deviendra EB. Les spécialistes sont plutôt enclins à penser aujourd'hui qu'il a effectué ses corrections et ses additions sur un exemplaire « en blanc » (cahiers réunis et sommairement cousus), « broché » au sens ancien du terme (cousu sous cartonnage de protection comme reliure d'attente), ou relié en vélin souple⁷. Tous s'accordent sur un point : l'ouverture devait être suffisamment facile pour que Montaigne pût travailler à plat, comme le montre l'observation minutieuse de la manière dont il remplit les marges

⁵ À quoi il faut ajouter quelques interventions allographes : trois additions de la main de Marie de Gournay (et non deux, comme on le répète souvent sans autre examen depuis Mario Schiff), des *ex-libris* (celui, en page de titre, des Feuillants de Bordeaux qui ont aussi placé leur sceau au bas de la page « Au Lecteur », et celui de la « Bibliothèque centrale de Bordeaux Département de la Gironde », cinq fois reproduit et paraphé par Jean-Baptiste Monbalon, réceptionnaire d'EB pour la ville de Bordeaux en tant que bibliothécaire de 1796 à 1830), la restitution moderne de cinq mots disparus sous deux taches d'encre dans la marge du f° 7r (propre au correcteur, Montaigne, un x signale chacune des deux copies de rattrapage), ainsi que diverses et irrégulières corrections de foliotation dues à différentes mains de bibliothécaires (Montaigne a laissé ces nécessaires retouches aux professionnels). On peut aussi s'interroger, avec M. Duboc, sur l'ajout marginal de deux virgules et d'une lettre avec barre oblique d'insertion au f° 323v (image 678), mais on ne saurait à partir de ces exceptions jeter le doute sur l'autographie des autres interventions manuscrites sur EB, qui sont bien de la main de Montaigne.

⁶ Sans entrer ici plus avant dans le débat éditorial entre « ceux qui cro(ya)ient au ciel » de 1595 (de Charles Nodier aux éditeurs de la nouvelle Pléiade, J. Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin en passant par Victor Le Clerc, Reinhold Dezeimeris, David Maskell, M. Simonin, P. Desan) et « ceux qui n'y cro(ya)ient pas », ou plus, ou guère (de Jacques-André Naigeon à A. Tournon, en passant par Fortunat Strowski, Ernest Courbet, Auguste Salles, Arthur Armaingaud, C. Blum)...

⁷ Conjectures successives de J. Balsamo, P. Desan et M. Simonin.

intérieures⁸ : un espace blanc ténu est ménagé entre la pliure séparant le verso d'une page et le recto de la page suivante en vis-à-vis, comme pour contourner une couture. Pour en savoir plus, il faudrait casser la reliure actuelle, plus que bicentenaire... et assez fatiguée pour qu'on envisage dans l'immédiat sa restauration. Celle-ci permettra peut-être de lire quelques lettres nouvelles en bordure de page⁹.

Pages d'accueil

Le tout premier cahier d'EB comprend quatre feuillets non numérotés, soit huit pages, dont six imprimées, successivement affectées au titre-frontispice, à une préface¹⁰ liminaire « Au Lecteur » et à la table des chapitres.

Tout en haut de la page de titre (image 9¹¹), à une date indéterminée, une main hésitante et appliquée a écrit sur deux lignes, dans un cartouche ovale, le nom de l'auteur : « Mon/tai(y)gne ». Dans le cadre central, les Feuillants de Bordeaux ont logé leur ex-libris manuscrit entre le titre et le nom de l'auteur : « *Ex libris fulliensium s. Anthonij burdigalensis*¹² ». En-bas, Montaigne a écrit de sa main « *Sixieme edition* », puis « *Viresque acquirit eundo*¹³ », avant ou après avoir biffé de deux façons (ratures horizontales et barre oblique) les cinq lignes qui présentaient, en italique, le contenu de la « cinquième édition ». L'analyse comparative des encres permet de distinguer deux interventions différentes : Fe, Zn et K (Fe/Zn = 3,14) pour les ratures ; Zn, Fe, Cu et Mn (Zn/Fe = 1,6) pour le texte

⁸ Analyse présentée par P. Desan dans « Histoire d'EB » (p. XXI-XXII) avec calculs à l'appui. Il faudrait toutefois étendre ce travail en partie convaincant (pour 96r, 264r et 447v, moins pour 147r et 314v) à l'ensemble de l'exemplaire, en disposant les images du verso et du recto suivant en vis-à-vis (affichage en double page).

⁹ Sur les trois coins pliés que signale P. Desan (« Histoire d'EB », p. XLI), deux au moins ont été dépliés avant la numérisation de la BnF, qui ne l'avaient pas été pour la *Reproduction en quadrichromie*, ce qui permet donc de lire jusqu'au bout les additions des feuillets 54r (123) et 70v (156) sur le fac-similé mis en ligne.

¹⁰ C'est en effet ainsi que Montaigne désignait la page « Au Lecteur » (voir A. Legros, « 'Ma preface montre que je n'esperois pas tant oser', avait écrit Montaigne », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne* (désormais *BSIAM*) 60-61, 2014/2-2015/1, p. 83-95). Marie de Gournay, son éditrice posthume, use de la même appellation pour désigner ce texte liminaire.

¹¹ Le premier cahier n'étant pas folioté, pour toutes les pages d'accueil, il est ici fait référence au numéro de l'image dans le fac-similé. Par la suite, pour toute référence à EB, on se contentera d'indiquer le numéro du feuillet examiné, suivi ou non, après barre oblique, de sa correction dans l'édition numérique (décalage de huit numéros à partir du f° 169 = 177), puis, entre parenthèses ou après virgule, du numéro de l'image correspondante du fac-similé. Les caractères italiques sont utilisés pour citer EB manuscrit et les caractères romains pour citer EB imprimé. Autres principes de transcription : régularisation des caractères spéciaux (s long, c à cédille inversée), dissimilation i/j et u/v, désabréviation, mais respect du traitement des accents et apostrophes, de la ponctuation et de la distinction entre majuscules et minuscules.

¹² La transcription proposée par Richard Sayce et D. Maskell (*A descriptive bibliography of Montaigne's Essais*, London, 1983, p. 16) est en partie fautive : « Ex libris foellient. s. Aussonii [sic] burdigalensis ».

¹³ Marie de Gournay recopie cette épigraphe sur un exemplaire des *Essais* de 1595 (fac-similé intégral de l'exemplaire dit d'Anvers sur le site BVH-Monloe), puis l'installe en page de titre des *Essais* de 1598 (*ibid.*). Voir A. Legros, « Viresque acquirit eundo. La devise des *Essais* et ses antécédents », *BSIAM* 60-61, p. 33-40.

autographe¹⁴. L'épigraphe latine pourrait avoir été écrite en un temps où l'auteur avait déjà commencé, sur EB, à nourrir d'additions multiples le texte des *Essais*, à l'instar des *putti* ornant les quatre coins du frontispice. C'est peut-être en observant ces robustes garçons que Montaigne s'est souvenu de l'hémistiche où Virgile disait comment s'enfle la rumeur, demi-vers qu'il détourne et applique, lui, à son livre augmenté : l'enfant continue de grandir et de forcer sous le regard amusé d'un père plutôt fier de l'avoir conçu de la seule « acointance des muses¹⁵ ».

Au verso (image 10), l'auteur a dressé, sans ordre apparent, une liste de quinze consignes pour la mise au net du texte des *Essais* ainsi renouvelé, mais il l'a fait au moins en deux fois, peut-être plus, ce qui, sauf erreur, n'a jamais été remarqué jusqu'à ce jour. La différence d'encre et d'épaisseur des traits est pourtant manifeste entre les huit premières, écrites d'un seul tenant et portant sur des points précis, et les sept suivantes qui, tracées avec une plume plus fine, laissent au destinataire une part d'initiative dans l'application de principes d'édition plus généraux. Mais c'est surtout la syntaxe verbale qu'il faut ici examiner. Utilisant l'impératif 2^e personne (« *escribes* », « *mettes* » ou « *mettez* », « *diversifies* ») et une fois l'impersonnel « *il faut* » suivi d'infinitifs, les huit premières directives concernent l'orthographe de « *mon(s)trer* » (consigne 1), « *ce(s)t* » (2), « *ainsi(n)* » (3), « *espa(i)gne* » ou autres mots de même suffixe (4) et « *re(i)gler* » (8), l'usage de minuscules à l'initiale des noms communs (6), la disposition du titre courant (5) et la mise en page des citations en vers et en prose (7). Encore à l'impératif, mais plus générale et d'une encre plus noire (comme les suivantes), la neuvième rejette l'orthographe réformée d'un Meigret ou d'un Peletier à laquelle Montaigne s'était lui-même essayé dans des écrits privés¹⁶ : « *suivès lorthografe antiene* » (9). En recourant à la troisième personne d'un futur potentiel puis du subjonctif (« *l'imprimur se pourra aviser* », « *qu'il oste* », « *qu'il n'espargne* », « *qu'il voie si* », « *qu'il mette* », « *qu'il serre* »), mais aussi à l'infinitif de jussion (« *regarder* »), les six dernières présupposent chez le destinataire une compétence qui lui permette de poursuivre par lui-même le travail de réduction des répétitions et redites (11) et surtout de segmentation par points et majuscules (10, 12, 13) au nom d'un choix de style

¹⁴ Résultats d'analyses présentés en décembre 2014 à Bordeaux (Bibliothèque Mériadeck) par Marie-Élisabeth Boutroux (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris) et Patricia Roger-Puyo (Institut de Recherches sur les Archéomatériaux, Centre Babelon, Orléans), partenaires des BVH. De même *infra* pour « Au Lecteur ».

¹⁵ « Et je ne sçay si je n'aïmerois pas mieulx beaucoup en avoir produict ung parfaitement bien formé, de l'acointance des muses, que de l'acointance de ma femme. » (f° 166v, 348).

¹⁶ Sur plusieurs pages de son *Éphéméride* de Beuther et dans les marges d'un Nicole Gilles (fac-similés numériques sur le site BVH-Monloe, avec édition intégrale des notes manuscrites par A. Legros ; voir aussi, du même, *Montaigne manuscrit*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2010).

(« *c'est un langage coupé* »)¹⁷, tout en précisant certaines exigences typographiques quant aux dates (14) et aux espaces entre les mots (15). Ces deux dernières instructions semblent avoir été tracées de nouveau dans une encre brune et en deux temps, l'avant-dernière avec une plume plus fine.

Celui que Montaigne appelle ici « *l'imprim(e)ur* » et auquel il paraît s'adresser d'abord directement n'est peut-être que le dernier maillon d'une chaîne de fabrication du texte dont il a su assez vite qu'il ne pourrait jamais entièrement la contrôler¹⁸. Aussi ne présente-t-il l'ensemble des corrections effectuées sur EB que comme modèle à suivre ou généraliser, reconnaissant d'ailleurs les imperfections de son propre travail de correction, pourtant minutieux : « *Outre les corrections qui sont en cet exemplaire il y a infinies autres a faire* » (consigne 9). En particulier pour ce qui est des points : « *Moimesme ai failli souvant a les oster et a mettre des comma¹⁹ ou il falloit un poinct* », autrement dit « j'ai mis par erreur des deux-points là où il fallait des points » (consigne 12). Au moment où il fait cet aveu, trop souvent escamoté par la critique, l'auteur prévoit qu'EB, où s'amoncellent déjà retouches et additions, ne sera pas le dernier état des *Essais*. N'a-t-il pas déjà fait l'expérience de l'édition, non seulement en 1580 et 1582, pour ses *Essais* bordelais en deux livres, mais aussi lorsqu'il a publié à Paris les traductions et poèmes de son ami La Boétie (1571) et sa propre traduction de Sebond (1569, puis 1581), non sans avoir eu recours, déjà, à un secrétaire ou autre *amanuensis* à la main exercée, pour mettre au net ses propres corrections et additions²⁰ ? Lorsque par deux fois, en 1588, il s'en est pris à « son » imprimeur (celui de la *Théologie*

¹⁷ Cette précision est de première importance aux yeux d'A. Tournon, pour qui EB est la dernière version « authentique » des *Essais*.

¹⁸ Décrit par J. Balsamo dans « Mises au net, copie d'auteur, copie d'imprimeur » (art. cit.), le long processus qui mène du brouillon d'écrivain au livre imprimé réclame le concours de plusieurs intermédiaires aux compétences distinctes. S'adressant au lecteur dans « De la vanité » (III, 9), l'auteur conserve sur EB ce qu'il avait écrit en 1588 à l'encontre de tous ces intermédiaires (425r/433r, 881) : « Ne te prens point à moy Lecteur, de celles [i.e. les fautes] qui se coulent icy, par la fantasie, ou inadvertance d'autrui : Chaque main, chaque ouvrier, y apporte les siennes. Je ne me mesle, ny d'ortographe : et ordonne seulement qu'ils suivent l'ancienne : Ny de la punctuation : je suis peu expert en l'un et en l'autre. » On notera le pluriel « qu'ils suivent l'ancienne » dans cette déclaration que reprendra la consigne 9 (« [Sui]vès l'orthographe antiene »). La suite est en grande partie démentie par les corrections auxquelles l'auteur s'est astreint sur EB : « Qui connoistra combien je suis peu laborieux, combien je suis fait à ma mode, croira facilement, que je redicterois plus volontiers, encore autant d'essais, que de m'assujettir à resuivre ceus cy, pour cette puerile correction. » Puérile...

¹⁹ Selon le système d'Estienne Dolet, allégué par Alexei Lavrentiev, « Punctuation française du Moyen Âge au XVI^e siècle : théories et pratiques » (HAL archives-ouvertes.fr, 15 décembre 2016). Voir aussi M.-L. Demonet, qui met en doute le lien souvent affirmé entre ponctuation et oralité dans « Ponctuer et dicter chez Montaigne » (HAL archives-ouvertes.fr, à paraître).

²⁰ Sur la préparation des *Essais* de 1582, voir A. Legros, « Petit 'eB' deviendra grand... Montaigne correcteur de l'exemplaire 'Lalanne' », *Montaigne Studies* 14, p. 179-210 (exemplaire numérisé depuis par BVH-Monloe). Sur la préparation de la seconde édition de la traduction de Sebond par Montaigne, voir Alain Brioux, « Autres souvenirs de Montaigne », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 20, 1958, p. 372-374.

naturelle de 1569, qu'il a revue et corrigée en 1581), ce n'était pas qu'un lieu commun, un *topos* d'écrivain. Sur EB, le propos n'étant plus d'actualité, il rature l'un et l'autre passage²¹.

Dans toutes les éditions de son vivant, Montaigne a voulu que sa page « Au Lecteur » (image 11) soit celle qu'on lise en premier, sans la faire précéder, comme tous autres livres, de la « beauté empruntée » ou de la « parure » d'un portrait gravé, d'une lettre-dédicace, d'une préface d'éditeur ou de vers élogieux. Si l'on excepte deux retouches de segmentation par majuscule (cf. consigne 12), une suppression de mot et trois substitutions (deux mots, une phrase), la correction principale concerne la date. Imprimée en tant que date de parution, celle du « 12. Juin. 1588 » (huit jours après l'obtention du privilège) est biffée de deux traits de plume, puis remplacée par celle, manuscrite et rétrospective, du « premier de Mars 1580 » qui figurait sur l'édition originale des *Essais* bordelais²². Le millésime en chiffres est à son tour doublement biffé pour écrire en toutes lettres, à la ligne suivante, « mille cinq cens quatre vins » (cf. consigne 14). Ainsi Montaigne confirmait-il, au prix d'un artifice, ce qu'il avait déjà écrit et fait imprimer plus loin pour faire accepter la nouveauté d'un « troisieme allongail » : « mon livre est tousjours un » (III, 9). C'est peut-être l'une des plus anciennes interventions effectuées sur EB, à l'aide d'une plume et d'une encre qui semblent les mêmes que celles qui ont servi pour les huit premières directives de la liste des corrections à faire²³, mais il faudrait, pour s'en assurer, étendre au millésime en chiffres et à sa double rature une analyse chimique qui, d'ores et déjà, nous apprend que la correction de date a été effectuée en deux temps : double rature de la date imprimée au moyen d'une encre (Fe/Zn=1,7 -

²¹ La première de ces deux récriminations de 1588 dans l'« Apologie » (II, 12) explique pourquoi Montaigne veut maintenant contrôler le plus possible la publication de ses *Essais* : la Théologie a été imprimée « avec la nonchalance qu'on void, par l'infiny nombre des fautes, que l'imprimeur y laissa, qui en eust la conduite luy seul » (176v/184v, 384). La seconde suffit à justifier la place liminaire occupée par « Au Lecteur » : « Si mon imprimeur estoit si amoureux de ces prefaces questées & empruntées, dequoy par l'humeur de ce siecle il n'est pas livre de bonne maison, s'il n'en à le front garny, il se devoit servir de tels vers, que ceux-cy [cinq vers de Manilius], qui sont de meilleure & plus ancienne race, que ceux qu'il y est allé planter [ceux de François d'Amboise] » (180r/188r, 391).

²² Deux des trois autres exemplaires connus des *Essais* de 1588, qui ont fait eux aussi l'objet d'une telle modification de date (exclusivement) après double biffure horizontale de la date imprimée, s'en tiennent toutefois à la correction chiffrée, alors que le troisième substitue d'emblée la correction en toutes lettres. Voir M.-L. Demonet et A. Legros, « Montaigne à sa plume », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome 75 2013/1, p.113-120). Contrairement à ce qu'on lit parfois (Desan, « Histoire d'EB », *loc. cit.*, note 40), ce troisième exemplaire, conservé lui aussi à Bordeaux et appelé « Lambiotte » en raison de sa provenance, ne contient aucune autre annotation de Montaigne en l'état, mais seulement, comme on peut le constater sur le fac-similé intégral mis en ligne par BVH-Monloe, de rares soulignements, traits, accolades et minimes corrections aux pages 59v, 67v, 86v, 122v (sur EB, la même correction adopte une forme très différente), 137r, 213v/221v, 226v/234v, 234v/242v, 259r/267r, 283r/291r, 293v/301v, 425r/433r. De rares traces de notes effacées apparaissent en marge et au bas de la page « Au Lecteur », dont on ne peut assurément pas dire qu'elles étaient de la main de Montaigne (prudence de Balsamo et Simonin à ce propos dans *Abel L'Angelier...*, op. cit., p. 241).

²³ On peut aussi noter la différence de trait entre cette correction, lisible au verso par transparence, et les autres corrections manuscrites de la préface, plus discrètes et sans doute plus tardives.

Fe/Cu =14), inscription du millésime de substitution en toutes lettres au moyen d'une autre encre (Fe/Zn : 3 - Fe/Cu =57).

La table des chapitres (images 12-15) a fait l'objet, elle aussi, d'une relecture critique de la part de Montaigne, comme en témoigne sa correction ancienne du titre du chapitre 10 du livre III, fautif dans l'imprimé : « De mesnager à [*sic*] volonté ». Il a placé devant le mot fautif un *s* long (lisible au verso par transparence), souligné ce mot et supprimé l'accent, puis réécrit dans la marge, pour plus de clarté, la forme convenable « *sa* » (toujours avec *s* long). Si l'on s'en rapporte au procédé de correction de lettre adopté dans les premiers cahiers (voir *infra*), il semble que ce soit l'une de ses premières interventions sur EB.

Au deuxième cahier commence, avec le livre I des *Essais*, la foliotation imprimée (1r, 17). En haut des deux pages suivantes (1v-2r, 18-19), l'auteur n'a sans doute pas tardé, en accord avec la consigne 5, à corriger un titre courant dont la maladresse s'affichait sur toutes les pages de l'édition : « ESSAIS DE M. DE MONTA. / LIVRE PREMIER » devient donc sous sa plume « ESSAIS DE MICHEL DE / MONTAIGNE LIV. I ». Le prénom et le nom de l'auteur « consubstantiel » à son livre seront ainsi déployés, à la manière d'une banderole ou d'un phylactère, sur chaque double page, mais il appartiendra aux gens de métier de reproduire cette modification proprement capitale tout au long de la nouvelle édition et de corriger au passage le titre courant des premières pages du livre II (138r-141r, 291-297), trois fois fautif (on lit « LIVRE PREMIER »). Montaigne ne s'est pas plus préoccupé de corriger cette erreur qu'il ne l'a fait pour celles, nombreuses, de la foliotation²⁴.

*Paratexte des commentaires et guidons*²⁵

Une édition numérique d'EB se doit d'inclure deux types d'information autographes qu'une édition simplement « conforme » à EB n'a, quant à elle, aucune raison de mentionner. La première (commentaires formels) touche à la mise en page, la seconde (guidons, c'est-à-dire signes d'insertion ou de continuité) à la cohérence d'un texte parfois malmené par l'invasion des additions.

Sous réserve, là encore, d'une analyse chimique souhaitable, il semble que ce soit la même encre qui ait servi à écrire, en traits épais, les huit premiers *items* de la liste de

²⁴ Ces erreurs affectent pour commencer le livre II : du f° « 361 » au f° « 376 », il faut remplacer 3 par 1 (161-176) ; à partir du f° « 169 », il faut ajouter huit unités (177), et cela jusqu'à la fin des *Essais*.

²⁵ Le mot « paratexte » désigne ici un ensemble de notes et de signes relatifs au texte en regard, mais extérieurs à lui. Toujours dupliqué (appel et renvoi), le guidon est un signe conventionnel indiquant quel texte nouveau il faudra insérer et à quel endroit, ou bien en quel lieu il faudra chercher la suite d'une addition manuscrite qui n'a pu être achevée dans l'espace disponible.

consignes au verso du titre et la première au moins de celles que Montaigne a semées au fil des pages : « *tirés en ça*²⁶ / *c'est une fin de vers* » (10r, 35). Conforme à la consigne 7 sur la disposition des citations (« *en cet exemplere il y a mille fautes en tout cela* »), cette injonction est reliée par un trait horizontal au vers latin qu'il faudra donc déplacer ou « tirer » vers la droite. Au f° 18v (52), une autre citation latine doit être, quant à elle, reversée dans la continuité du texte imprimé, sans passage à la ligne, car « *c'est prose* ». Plusieurs autres directives s'attachent ainsi à une bonne ou meilleure disposition des citations poétiques : « *Vers* » (21v, 58 ; 49v, 114), « *plus en ça* » (73v, 162), « *tires en ça* » (97r, 209), « *fin de vers* » (107r, 229), « *en ça* » (100r, 215 ; 107v, 230 ; 108r, 231 ; 180v/188v, 376 ; 181r/189r, 377), « *separez ces deus bouts de vers* » (230r/238r, 491), « *vers a part* » (230v/238v, 492), « *fin de vers* » (276r/284r, 583), « *Vers* » ou « *vers* » (108r, 231 ; 276v/284v, 584 ; 375v/383v, 782 ; 440v/448v, 912), « *prose* » (142v, 300, pour une citation en grec ; 145r, 305, de même ; 233v/241v, 498 ; 280v/288v, 592 ; 458v/466v, 948), « *comancement de vers* » (370v/378v, 772), « *fin de vers / en ça* » (384v/392v, 800). La plupart du temps, ces signalements sont encadrés de deux, trois ou quatre traits de plume. L'un d'eux touche à la typographie : il faudra écrire « le contre un » (mots soulignés) « *en autre lettre* » (69v, 154). Un autre prévoit la permutation de deux phrases, dont la première est délimitée par des crochets : « *Mettez cette clause enfermee, a la fin du chapitre* » (128v, 272). La suppression des quatorze pages de sonnets barrées de diagonales est expliquée en termes expéditifs : « *Ces vers se voient ailleurs* » (74v, 164). Enfin, aux feuillets 66v (148), 284v/292v (600) et 446r/454r (923), trois additions manuscrites, qui avaient été trop vite supprimées d'un trait oblique, sont réhabilitées d'un simple mot, « *Bon* », lui aussi dûment encadré²⁷.

La multiplication des additions sur EB a amené Montaigne à utiliser une cinquantaine de guidons différents, dont on peut voir pour la première fois la totalité des images agrandies sur le site BVH-Monloe²⁸. Toujours par paires (appel et renvoi)²⁹, ils remplissent trois fonctions distinctes : l'insertion d'un ou plusieurs mots placés en interligne du texte imprimé, l'insertion d'additions marginales brèves ou longues dans le corps du texte, le prolongement d'une longue addition en un autre lieu. Au service du deuxième emploi, celui qu'on représentera ci-dessous, faute de mieux, par le signe I et qu'on rencontre presque à chaque

²⁶ Ici comme ailleurs, Montaigne utilise le c à cédille inversée (ç).

²⁷ M.-L. Demonet me signale que le fait d'entourer une consigne est sans doute une ancienne pratique de correcteur, qu'il soit auteur ou professionnel, pour signaler un commentaire destiné à l'imprimeur.

²⁸ Voir les illustrations qui suivent l'introduction de « L'édition de 1588 et l'Exemplaire de Bordeaux ». Il est difficile de donner un équivalent typographique exact ou une description satisfaisante de ces signes. Faute de pouvoir user de caractères spéciaux, on se contentera ici et par la suite d'équivalents approximatifs qu'on pourra préciser grâce aux fac-similés. L'édition numérique des BVH s'est, quant à elle, limitée à un seul type de signe.

²⁹ Ce qui n'est pas le cas des deux petits x allographes et anecdotiques du f° 7r déjà évoqués (voir *supra*, note 5).

page d'EB, voire plusieurs fois en même page quand cela n'entraîne aucune confusion, atteste souvent l'ancienneté d'une addition. Au fur et à mesure que son texte manuscrit s'étoffait et se compliquait, l'auteur a été cependant amené à user dans une même page d'autres signes, conventionnels ou inventés, pour faciliter la future mise au net de son texte et d'abord pour pouvoir se relire sans trop de difficulté.

Tous ces guidons n'ont pas survécu au couteau du relieur, si bien qu'il nous faut souvent recourir à l'édition posthume pour rétablir une continuité et rendre tout bonnement EB intelligible quand l'un des deux signes connectés a disparu, voire les deux lorsqu'une addition placée en marge basse se poursuivait en marge haute et que ces deux marges ont été rognées. Il est bon de pouvoir, au moins dans ces cas complexes et même désespérés, faire crédit à Abel L'Angelier et Marie de Gournay ! Tout éditeur des *Essais* selon EB devrait sans doute leur accorder la première place dans la page de ses remerciements...

Corrections et modifications du texte imprimé

Montaigne, durant ses quatre dernières années de vie, n'a cessé de lécher son ourson, non pas pour lui donner forme parfaite comme eût fait la mère ourse évoquée par Rabelais dans son *Tiers Livre*, mais bien plutôt pour le « difformer à nouveau service », comme il le dit lui-même de ses emprunts aux textes d'autrui. Il suffit de fréquenter un peu EB pour se convaincre qu'il a relu ses *Essais* de 1588 plusieurs fois plume en main, corrigeant des coquilles ou des incohérences typographiques, raturant des mots et des lignes entières avec ou sans substitution, ajoutant des réflexions brèves et des citations nouvelles, logeant enfin dans l'espace disponible des additions de plus en plus envahissantes, puis corrigeant ces mêmes additions, et cela sans qu'on puisse établir une stricte chronologie des opérations. Tout ce qu'on peut dire, car c'est manifeste, c'est qu'il a changé plusieurs fois de protocole et que ses interventions ont été tantôt systématiques, page après page, tantôt aléatoires, par feuilletage et rencontre. Laissant pour l'instant de côté les additions marginales pour s'en tenir aux corrections et modifications de la partie imprimée, on peut en esquisser l'inventaire raisonné selon qu'elles portent sur des lettres, des mots ou des lignes entières.

Les spécialistes n'ont pas manqué d'observer que les premiers cahiers d'EB dédiés au texte se singularisent par un mode de correction des caractères typographiques qu'on ne retrouve ensuite qu'au Livre III et par exception. Conformément à la consigne 6 de la liste liminaire, Montaigne corrige par exemple, à maintes reprises, la lettre initiale d'un nom commun, en biffant d'un trait oblique la majuscule ou capitale emphatique pour écrire à la plume dans la marge la modeste minuscule qui convient. Plusieurs corrections des premiers

feuilletés numérotés consistent à substituer de la sorte, « prince » à « Prince » (1r, 17), « duc » à « Duc » (1v, 18), « poètes » à « Poètes » (3r, 21), « capitaine » à « Capitaine » (5r, 25), « monsieur » à « Monsieur » (7v, 30), « rose » à « Rose » (9r, 33), « vendredis » à « Vendredis » (20r, 55), etc. Sa vigilance a cependant laissé subsister « Comte » à côté de « comte » et « Seigneur » à côté de « seigneur » (7v, 30), entre autres possibles négligences, mais il lui suffisait sans doute d'avoir indiqué le genre de correction à effectuer sans s'astreindre à les faire toutes lui-même.

Le même procédé permet d'appliquer aussi la consigne 2 en inscrivant *tt* dans la marge après avoir biffé d'un trait oblique les deux caractères à remplacer dans l'imprimé (s et t de « cest » et « ceste »), mais aussi de corriger des coquilles manifestes, en suppléant par exemple « cum » à « cui », « Lybis » à « libis » (6v, 28) ou « contreigne » à « contraigne » (9v, 34). Ce mode de retouche partielle effectuée dans la marge se rencontre onze fois dans le cahier A et jusqu'à vingt-trois fois dans le cahier B. Puis son usage se raréfie dans les cahiers C (trois fois), D (quatre fois), E (deux fois), F (trois fois), G (deux fois, dont une, au f° 25r, 60, pour corriger « ainsi » en « ainsin » conformément à la consigne 3) et H (deux fois).

Par la suite et jusqu'au bout, la correction se fera en général directement, par la suppression d'un caractère au moyen d'une seule barre oblique, par exemple sur le t de « gratuité » pour « grauité/gravité » (149r, 313) ou le i et le r de « moindre » pour « monde » (196v/204v, 424), ou encore de nouveau sur le s de « monstrant » (197v/205v, 426) et de « cest » (341r/349r, 713), du moins là où le texte imprimé ne présente pas déjà la forme souhaitée. La lettre substituée peut aussi être serrée dans l'interligne après rature de la fautive, par exemple pour changer « invention » en « intention » (46r, 107), « equidem » en « equitem », « haret » en « hæret », « lætalis » en « letalis » (99r, 213)³⁰, curieusement « migraine » en « micraïne » (108v, 232), « aysement » en « ayseement » (157r, 329), « Toute » en « toute » (195v/203v, 422).

Dans ce dernier cas cependant, la lettre de substitution a aussi été inscrite dans la marge, comme il arrive souvent pour une modification de majuscule en minuscule après une citation de vers, donc en début de ligne. On trouve ainsi au f° 59r (133) la double correction marginale d'un *q* substitué au *Q* majuscule de « Que » et de « Quel », au f° 66r (147) le report en marge de la correction « classes » pour rendre plus clair le *l* glissé dans l'interligne à la

³⁰ Il est remarquable que Montaigne corrige ainsi souvent les citations latines alors qu'il laisse intactes les citations grecques, même fautives. Il n'en continue pas moins à écrire des mots grecs sur EB avec aisance, comme on peut le voir trois fois au f° 177r (369) et une fois au f° 490r/498r (1011) où, après avoir biffé « rien trop » pour lui substituer la maxime d'origine, il a ajouté un t à « ce » pour faire la liaison avec la voyelle initiale du mot grec ariston.

place du h barré de « chasses », et inversement au f° 98v (212) l'inscription en interligne de « *sont* » pour « font », que la simple inscription d'un *s* long pourtant bien dessiné dans la marge ne suffisait pas à corriger de façon claire et satisfaisante.

L'hypothèse qui fait de ce type de correction de lettres dans la marge un critère de solidarité des seuls premiers cahiers doit donc être avancée avec prudence, et d'autant plus que ce procédé de correction se rencontre à nouveau bien plus loin, par exception, dans le livre II, au f° 316v/324v (664) où après avoir corrigé « De » en « *de* », Montaigne place un second *d* dans la marge, puis dans le livre III, où « ceste » est corrigée en « *cette* » (354r/362r, 739), « Fortuna » en « *fortuna* » (441r/449r, 913), « cestuy » en « *cettuy* » (442v/450v, 916) « Philotinus » en « *Philotimus* » (416v/424v, 864), toujours en inscrivant les lettres corrigées dans la marge (en plus de l'interligne dans le dernier cas mentionné).

Effectuées sans doute à une autre époque, les corrections de segmentation étaient assurément de première importance pour Montaigne, du moins quand il se les est pour ainsi dire infligées, méthodiquement, du début (1r, 17 : « *Toutesfois* ») à la fin (496r, 1023 : « *Nous* »)³¹, en une ou plusieurs fois, sans qu'on puisse être sûr qu'il ait bien commencé par elles. On sait qu'il s'agit là d'une caractéristique majeure d'EB, suffisamment bien étudiée par A. Tournon pour qu'il soit inutile d'y revenir, si ce n'est pour rappeler que la consigne 10 invite à *poursuivre* la correction de la ponctuation en transformant davantage de deux-points en points³², et pour remarquer que parfois telle ou telle majuscule de scansion, imposée par surcharge, occulte partiellement le ponctème précédent, qu'elle ne modifie pas pour autant.

Les suppressions de mots et de syntagmes, avec ou sans substitution, se rencontrent à toutes les pages, ou peu s'en faut. Quand Montaigne se contente de les raturer dans le texte imprimé, c'est à l'évidence pour éviter des redondances ou des répétitions, comme le réclame la consigne 11, mais cette attention même ressortit à un souci de concision, observable en maintes pages, qui contraste avec une tendance contraire, quasi irréprouvable, à allonger le texte au moyen d'additions. EB nous fait *voir*, littéralement, cette tension entre allègement et allongement. Pour s'en tenir au premier de ces termes, qui touche au texte imprimé, des biffures simples ou doubles³³ abolissent presque à chaque page des mots estimés inutiles, par

³¹ Au f° 8v (32) cependant, « & » biffé est remplacé par « Et » dans la marge.

³² Cette invitation de Montaigne à aller plus loin que lui n'a pas été suivie à ce jour. Timidité des éditeurs ? Grâce à l'encodage du texte, M. Duboc constate qu'il y a de fait assez peu de transformations de deux-points en points dans EB : sur les 3403 corrections de ponctuation dans l'imprimé, on dénombre 1814 transformations de virgules en deux-points, 576 de virgules en points et seulement 232 de deux-points en points. C'est donc la virgule que Montaigne modifie le plus, et de loin, la transformant le plus souvent en deux-points qu'il fait suivre très fréquemment d'une majuscule. Mais, répétons-le, de telles corrections n'avaient à ses yeux rien de définitif.

³³ La distinction entre ces deux modes de rature mériterait un examen particulier pour savoir si elle signale une différence de fonction, d'insistance, ou tout simplement de campagne.

exemple « pas », « guiere » et « ceus » (87r, 189), « contenant le fait de l'entreprise » et « luy mesmes » (149r, 313), « honneste » (149v, 314) « sans doute » (176v/184v, 368), « pour naistre » et « mesme » au f° 178v/186v (372), où est également raturé le deuxième adjectif du groupe ternaire « populaires, vains, & effeminés³⁴ », ainsi que le second élément de la paire de quasi-synonymes « trop basses, & trop faibles » — comme ailleurs « experience & usage » (151v, 318), « populaire & vulgaire » (156v, 328), « fameux & nobles » (157r, 329)... Ne dirait-on pas que l'auteur a pris conscience que l'usage trop fréquent de ces paires de noms ou d'adjectifs de sens identique ou voisin tenait un peu de la manie³⁵ ?

A contrario, au f° 408v/416v (848), après avoir dans un premier temps raturé les deux derniers adverbess de la série « ordonnéement, prudemment, & suffisamment », il les réintroduit dans l'interligne. Pareille hésitation se rencontre plus d'une fois sur EB. Au f° 53v (122), l'imprimé ayant « bossé ou boiteux », Montaigne rature le premier des deux adjectifs, qu'il remplace juste au-dessus par « borgne », mot qu'il biffe pour écrire à côté « teigneux ou boiteus » après³⁶ avoir raturé « ou boiteux », et enfin, une fois « boiteus » raturé à son tour, pour réhabiliter « bossé », écrit juste au-dessus ! Au f° 69v (154), après avoir rayé « notamment », qu'il remplace en interligne par « nomeement », il change par surcharge ce mot en « notemment », reproduit tel quel dans la marge. Au f° 114r (243), après avoir biffé « emotion » en début de ligne, il place un signe d'insertion à la fin de la ligne précédente pour lui substituer « cervelle », qu'il rature pour placer « alteration » au-dessus de « émotion », puis il raye « alteration » pour réécrire de nouveau « cervelle » dans la marge, au niveau de l'interligne précédente... La plupart du temps, cependant, le ou les mots substitués coiffent définitivement le ou les mots biffés, comme on peut le voir dès le f° 1v (18) : « prodigieuse » est placée dans l'interligne au-dessus de « monstrueuse », « la mansuetude » au-dessus de « le pardon », « rompre son ceur » au-dessus de « se laisser aller », « prieres » au-dessus de « pleurs », à la différence de « courber », sans doute plus ancien et écrit très gros, qui remplace dans la marge « fle-chir » juste après le trait d'union sur lequel finit la ligne.

³⁴ Dès la première page (1r, 17), une association de trois termes est ainsi ramenée à deux, en supprimant le troisième terme et en déplaçant « et » dans l'interligne. Au f° 1v (18), les deux mots « compassion » et « pitié » sont ramenés à un (« commiseration »), et de la paire « reverence & respect » seul subsiste le premier nom.

³⁵ M.-L. Demonet me signale que ces binômes de quasi-synonymes faisaient partie des usages de la prose française au début du XVI^e siècle et qu'ils étaient particulièrement appréciés des traducteurs, mais qu'ils ont commencé à être critiqués dans la seconde moitié du siècle (voir Alexandre Lorian, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1973, entre autres publications).

³⁶ Montaigne raturait-il d'abord et corrigeait-il ensuite ? Par deux fois une absence de rature pourrait faire penser le contraire : au f° 192r/200r (415), « nous entremettons » est substitué à « ne pouvons », laissé pourtant tel quel (l'édition posthume préférera en ce lieu « nous meslons »), tout comme « contraires partis » au f° 211v/219v (454), remplacé en interligne par « adverseres », biffé aussitôt qu'écrit. On ne saurait toutefois induire de ces deux cas signalés par M. Duboc qu'il a été procédé de même dans toutes les corrections d'EB.

À une date indéterminée, l'auteur-correcteur a fait usage d'un protocole qu'on ne trouve que dans les livres II et III³⁷, là où, sur le modèle de ce qu'il fait ailleurs pour distinguer une lettre (par exemple « /s/ », « /n/ », « /i/ », « /g/ » dans les quatre premières consignes de la liste liminaire), il recopie dans la marge entre deux traits obliques un ou deux mots qu'il avait déjà corrigés, mais sommairement ou sans la clarté nécessaire, dans le texte imprimé : « /sa fable/ » (171r, 357), « /lun des/ » (205v/213v, 442), « /seneque/ » (322v/330v, 676³⁸), « /touës/ » (394v/402v, 820), « /l'ayde/ » (432r/440r, 895), « /jeus/ » (458r/466r, 947).

Enfin, lorsque la substitution s'étend sur une ou plusieurs lignes, il n'est pas rare que Montaigne utilise l'interligne pour serrer, au sens propre, le nouveau texte après avoir raturé l'ancien³⁹. Au f° 176r/184r (383), l'une de ces corrections interlinéaires concerne l'ouvrage de Sebond qui avait d'abord été mentionné sous le titre français que lui avait donné son traducteur et qui retrouve ici son titre latin d'origine : « *Theologia naturalis siue liber creaturarum magistri Raymondi de Sabonde* ».

Les textes supprimés

Très nombreuses, les suppressions sèches par rature du texte imprimé sans substitution de texte affectent souvent plus d'un mot, et même plus d'une ligne, voire plus d'une page, dont le lecteur des *Essais* dans une édition postérieure à 1588 n'a connaissance que si l'information lui est donnée en note ou en annexe. Selon les calculs de Mathieu Duboc, ce ne sont pas moins de 17 pages et demie du texte de 1588 qui sont ainsi purement et simplement supprimées sur EB, à l'exclusion des pages contenant les sonnets de La Boétie.

Très étendue, la plus célèbre de ces suppressions concerne les « Vingt et neuf sonnets d'Estienne de La Boetie » dédiés « à Madame de Grammont Comtesse de Guissen » au chapitre 28. Une fois ces vers abolis par de longs traits en diagonale sur quatorze pages (75r-81v, 165-178), il ne reste plus du chapitre que le moignon d'une dédicace (74v, 164), en attente éternelle du texte qui aurait placé de nouveau l'ami parfait au cœur du livre I (un inédit retrouvé, ou gardé sous le coude, par exemple le « Contre'Un » jadis supprimé ou le « Mémoire » sur l'édit de janvier, tous deux écartés jusqu'ici pour cause de « malplaisante saison » ?) Sans lui, les *Essais* resteront à tout jamais inachevés, vides comme un

³⁷ Au livre I, la même clarification se passe de traits obliques pour une opération similaire, par exemple quand, au f° 8r (31), après avoir séparé d'une barre oblique « royie » agglutiné (pour « royje », fin de « fai-roy je »), « roy ie » est recopié dans la marge, en deux mots, conformément à la quinzième consigne de la liste, qui demandait de « serrer les mots autrement qu'icy les uns aus autres ».

³⁸ Six lignes plus loin, on trouve « beauté » sans traits obliques (même encre, même plume, semble-t-il).

³⁹ 173v (362), 180v/188v (392), 181r/189r (377), 191r/199r (413), 202v/210v (436), 213r/221r (457), 247v/255v (526), 328v/336v (688), 446v/454v (924)...

« cénotaphe » (Butor). Le symbole est fort, mais s'il avait pu mener lui-même à son terme la nouvelle et ultime édition qu'il préparait, est-on bien sûr que l'auteur aurait publié son ouvrage en l'état ? Attendit-il jusqu'au bout de disposer d'un autre texte ou recueil de La Boétie encore inédit ?

Une autre longue rature célèbre supprime au f° 434r/442r (899) six lignes où l'auteur déclarait que personne ne pourrait jamais avoir de lui la connaissance intime qu'il avait eue de La Boétie et que La Boétie avait eue de lui. On ne peut séparer ici la déclaration du texte imprimé de l'addition manuscrite qui lui donne sens par une allusion plus que probable à Marie de Gournay, proprement amoureuse des *Essais*, sinon de leur auteur⁴⁰ : « Je sçay bien que je ne lairray apres moy, aucun respondant, si affectionné de bien loing, & entendu en mon faict, comme j'ay esté au sien, Ny personne à qui je vousisse pleinement compromettre de ma peinture : *Et si en y a, qu'il m[...] que je recuse, pour les conoistre excessivemant proclives en ma faveur*⁴¹ ». Ainsi parle-t-on, dans la langue judiciaire, d'un témoin ou d'un juge qu'on refuse en raison de sa possible ou évidente partialité. La rature qui affecte ces cinq lignes manuscrites, puis une seconde fois les lignes imprimée pourrait bien indiquer que Montaigne, confiant *in extremis* le sort de ses nouveaux *Essais* à sa « fille d'alliance », s'est empressé de supprimer, avec une vigueur inhabituelle (nulle part ailleurs, cette insistance physiquement sensible...), une remarque qui, en dépit du pluriel de généralité, aurait pu la blesser personnellement et qui, en tout état de cause, n'était plus d'actualité. On pourrait tirer de ce fait un nouvel argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle c'est une copie mise au net qui a été envoyée à la demoiselle par sa veuve, copie d'où ces lignes avaient naturellement disparu comme toutes celles qui avaient été raturées sur EB.

Parmi elles, certaines, pourtant imprimées et publiées, ont pu apparaître après coup inutiles, inexactes, obsolètes, ou par trop indiscrètes. Ainsi au f° 3v (22), après avoir évoqué la « glace » qui saisit l'homme trop amoureux « au giron mesme de la jouissance », Montaigne avait ajouté cette confidence en 1588 : « accident qui ne m'est pas incongneu ». Autres disparitions prévues par EB : un avis tranché sur le caractère accessoire de la forme en poésie (63v, 142), une explication de l'expression « avoir les yeux plus grands que le ventre » (84r, 183), la traduction d'une citation de César⁴² (129r, 273), un classement des douleurs les plus vives (146r, 307), le second terme d'une alternative superflue (149v, 314), une digression

⁴⁰ C'était déjà la conjecture de Pierre Villey, dont l'édition reproduit en note les lignes supprimées, mais non l'addition elle aussi biffée (Montaigne, *Les Essais*, éd. Villey-Saulnier, PUF, 1965, p. 983).

⁴¹ Montaigne avait écrit « et » avant de placer une majuscule initiale par surcharge. Le texte rogné ensuite était-il « qu'il me faut » ? Un peu long, peut-être, vu la largeur de la lacune...

⁴² Montaigne ne traduit que les citations grecques, non les latines (voir *infra* pour César et Pline).

sur les mérites comparés de Cicéron et de Virgile (173r, 361), des critiques obsolètes contre l'imprimeur de la première *Théologie naturelle* (176r/184r, 384 ; 180r/188r, 391), un jugement hâtif sur le « triage » des enfants (193r/201r, 417), trois vers italiens (328v/336v, 688), un regard amusé sur la vertu prétendue des remèdes importés « d'outre mer » (335r/343r, 701)... Au f° 168r (351), huit lignes sont supprimées, où l'auteur déplorait la perte des pages qu'à l'instar d'Ammien Marcellin il avait jadis consacrées aux armes des Parthes et des Romains :

Or par ce qu'elle [*i.e.* leur façon de s'armer] me semble bien fort approchante de la nostre, j'ay voulu retirer ce passage de son autheur [*i.e.* Marcellin], ayant pris autresfois la peine de dire bien amplement, ce que je sçavois sur la comparaison de nos armes, aux armes Romaines : mais ce lopin de mes brouillars [*i.e.* brouillons] m'ayant esté desrobé avec plusieurs autres, par un homme qui me servoit, je ne le priveray point du profit, qu'il en espere faire : aussi me seroit-il bien malaisé de remascher deux fois une mesme viande.

Ainsi disparaît une information qui, déjà présente dans l'édition de 1580, intéresse la genèse des premiers *Essais*, réunion de « lopins » écrits par intermittence sur tel ou tel sujet avec la collaboration d'un *amanuensis*, valet instruit ou secrétaire. Montaigne a sans doute supprimé ces lignes lorsqu'il s'est avisé qu'elles faisaient double emploi avec ce qu'il dit au début de son dernier chapitre de 1580 (327v/335v, 686) :

Ce fagotage de tant de diverses pieces, se fait en cette condition, que je n'y mets la main, que lors qu'une trop lasche oisiveté me presse : & non ailleurs que chez moy [...] Un valet qui me servoit à les escrire sous moy, pensa faire un grand butin de m'en desrober plusieurs pieces choisies à sa poste. Cela me console, qu'il n'y fera pas plus de gain, que j'y ay fait de perte.

Qui vraiment aurait pu croire à un tel détachement en voyant l'auteur revenir pour la seconde fois sur un larcin qui l'avait sans doute, sur le coup, d'autant plus affecté qu'il concernait non pas une, mais « plusieurs pièces », comme il est dit dans les deux textes ? Or ces « autres » pièces — peut-être des chapitres entiers dont nous ne connaissons jamais les titres ni arguments — devaient être assez élaborées pour que le voleur ait pu en escompter un bon prix, ou bien se les approprier, et d'autant mieux si elles avaient été mises au net par ses soins ou écrites de sa main sous dictée ou contrôle comme le suggère la relative « qui me servoit à les escrire sous moy⁴³ ». Le fait qu'il ait pu penser les publier sous son nom suggère qu'il les jugeait suffisamment achevés et assurément détachables pour une publication à part.

⁴³ Lorsqu'on fréquente la « librairie » de Montaigne, au deuxième étage d'une tour de son château, on imagine assez bien la scène : Montaigne, comme il le dit lui-même, « dicte en se promenant » (mouvement circulaire suggéré par la disposition des inscriptions du plafond), tandis qu'assis « sous lui » et à sa table, le valet écrit ou recopie. Si on ne lui donne pas un sens physique, mais seulement hiérarchique, cette précision est redondante par rapport au verbe « servir », mot qui suffit par exemple à dire, au livre I, la relation entre Montaigne le père et son préposé aux écritures : « il ordonnoit à celui de ses gents, qui luy servoit à escrire, un papier journal. »

Divers protocoles d'addition

Parmi les différents modes d'addition, il en est d'assez brèves que Montaigne loge dans les blancs typographiques laissés par une citation en vers, directement et sans signe d'insertion : « *Nemo nisi sua culpa diu dolet* » (23r, 61r, texte biffé), « *disent les clerks* » (34v, 84), « *Il n'y a que les fols certains et resolut* » (56r, 127), « *et le convions a l'injustice* » (133v, 282), « *Ny les dieux ny les gens de bien dict Platon n'acceptent le presant d'un meschant* » (134v, 284), « *mot d'Antisthenes* » (142v, 300), « *pour luy* » (145r, 305), « *par l'accouplage des femmes* » (161r, 337), « *leurs mouvemens discourrent et traictent* » (183r/191r, 397), « *manente memoria etiam in dissidio publicorum fœderum priuati iuris* » (350r/358r, 731)... Sont aussi exploités, pour même usage mais avec plus d'espace, donc pour des additions plus longues, les blancs qui marquent les fins de chapitre.

On trouve aussi fréquemment des additions d'un ou quelques mots dans l'interligne, dont beaucoup sont précédées d'un des signes d'insertion propres aux corrections internes de l'imprimé, même quand elles empiètent un peu sur la marge : « *Xerxes foita la mer ^ l'enforgea et luy fit dire mille villanies* » (6v, 28) ; « *de nos prieres " come d'un jargon, et " comme ceux* » (134v, 284) ; « *faut prendre party ^ par application de dessein* » (345v/353v, 722)... D'autres, en début ou en fin de ligne, s'ajoutent simplement au texte imprimé en occupant toute la largeur de la marge : « *la met au rouet, la rompt* » (13r, 41), « *quelques places* » (43r, 101), « *es villes certain lieu* » (94r, 203)...

Parmi ces dernières, quelques-unes se signalent par l'usage d'un trait de soulignement (non reproduit ici) qui les attache plus solidement au texte imprimé : « *par nos ^ analogies et ^ conjectures : le regler & le monde* » (214v/222v, 460) ; « *l'art. De capsula totæ* » (359r/367r, 749) ; « *compassion, au moins* » (373r/281r, 777) ; « *pavé, depuis mon premier* » (487r/495r, 1005)⁴⁴. La marge permet alors un allongement direct du texte imprimé, en quelque sorte sur la même portée.

Souvent aussi, la marge est utilisée dans toute sa largeur et sans parcimonie pour placer une addition reliée au texte imprimé par le signe I dupliqué, cela à une date sans doute ancienne : « *par submission* » (1r, 17) ; « *metu interprete* » (26r, 67, texte biffé) ; « *et en ses meurs* » (177r/185r, 369) ; « *et qu'on massacre* » (344v/352v, 720)... Il en est de plus longues : « *je cherche a vendre des perles je cherche des perles a vendre* » (94r, 203)... Certaines ont été par la suite barrées de traits obliques : « *tres commune et tresdangereuse corruption du jugement humain* » (176r, 367) ; « *Quelle droiture, que le traict d'une riviere*

⁴⁴ Ce procédé est employé aussi pour trois corrections au moins : « *mes precepteurs* » (65r, 145) ; « *brave, et* » (420r/428r, 871) ; « *prevoiance* », (465v/473v, 962).

faict crime ? » (245r/253r, 521) ; « *a ma grande vergongne* » (278r/286r, 587) ; « *Le mal est a l'home bien a son tour et le bien mal Ny la dolur ne luy est tousjours a fuir ny la volupte tousjours a suivre* » (404v/412v, 840), « *et mon pere* » (427v/435v, 886), « *La Boitie n'avoit rien de beau que l'ame : du demurant il faisoit asses d'echaper a estre laid* » (467r/475r, 965)⁴⁵. De telles suppressions par rature du manuscrit lui-même affectent parfois des additions beaucoup plus longues et sans doute plus récentes, par exemple dix lignes au f° 373v/381v (778) et jusqu'à dix-sept au f° 163v/171v (342).

Jusqu'ici jamais remarqué, sauf erreur, l'usage d'un bref tiret horizontal au-dessus d'une courte addition marginale se rencontre, lui, une soixantaine de fois, mais seulement au livre III⁴⁶. Il concerne des citations en latin et des sentences en français bien frappées : « *Pati natae* » (388v/396v, 808) ; « *Nullum intra se vitium est* » (390v/398v, 812) ; « *amor ordinem nescit* » (393r/401r, 817) ; « *Il faut espandre le grain et non pas le respandre* » (395v/403v, 822, traduction d'une citation grecque en regard) ; « *Et faict des essais qui ne sauroit faire des effects* » (438v/446v, 908) ; « *C'est asses de s'enfariner le visage sans s'enfariner la poictrine* » (447r/455r, 925) ; « *Nous mettons en dignité nos bestises quand nous les metons en moule* » (478v/486v, 988)... Ce marquage singulier est présent jusqu'à la dernière page : « *Diis te minorem quod geris, imperas* » (496r/504r, 1023).

Le cas particulier des additions Gournay

Trois des additions marginales d'EB (et non deux⁴⁷) sont de la main de Marie Le Jars de Gournay, aisément identifiable à partir de quelques documents recueillis par le docteur Payen⁴⁸, mais aussi des corrections effectuées dans la préface « Au Lecteur » de l'exemplaire d'Anvers des *Essais* de 1595 ayant appartenu à Léonor, fille de Montaigne⁴⁹, de celles par lesquelles elle atténue le fameux éloge de la « fille d'alliance » sur un autre exemplaire conservé à l'Université de Maynooth⁵⁰, et des deux pages du premier testament de la

⁴⁵ Voir aussi 176r/184r (370), 255r/263r (541), 259r/267r (549), 266v/274v (564), 285r/293r (601), 357v/365v (746) par deux fois, 427r/435r (886), 464v/472v (960), 465r/473r (961), 494v/502v (1020), 495r/503r (1021)...

⁴⁶ Voir sur le fac-similé les images 780, 795, 796, 799, 808, 812 (deux fois), 816, 817, 819 (trois fois), 822, 852, 854, 858 (deux fois), 868, 871, 884, 899 (deux fois), 903, 904, 905, 908, 912 (deux fois), 913, 922 (trois fois), 925, 928, 931, 932, 936, 941, 950 (deux fois), 956, 960, 961 (deux fois), 972 (trois fois), 974, 978, 982, 984, 987, 988, 989, 992, 1000, 1007, 1023 (dernière page). L'édition numérique ne mentionne pas l'existence de cette particularité.

⁴⁷ Voir *supra*, note 5.

⁴⁸ D' J.-F. Payen, *Documents inédits ou peu connus sur Montaigne*, Paris, Techener, 1847 ; *Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Montaigne*, Paris, Techener, 1850.

⁴⁹ Voir le fac-similé de cet exemplaire mis en ligne par BVH-Monloe.

⁵⁰ John O'Brien, « Gournay's Gift: A Special Presentation Copy of the 1595 *Essais* of Montaigne », *The Seventeenth Century* 29/4, 2014, p. 317-336 (<http://dx.doi.org/10.1080/0268117X.2014.974068>).

demoiselle, pour ainsi dire son testament de jeunesse, écrit et signé « de [s]a propre main » à Paris le 28 novembre 1596⁵¹.

La première de ces additions sur EB, une réflexion éthique, se trouve dans la marge extérieure du feuillet 42v (100). L'analyse chimique des encres a permis de confirmer ce qui avait été déjà établi à partir de la seule comparaison des mains : Montaigne a placé l'addition (guidon de renvoi cependant rogné), écrit le premier mot (« *Est* ») puis laissé Marie écrire la suite (« *ce pas mal [...]* »), sans doute sous dictée, et cela jusqu'au dernier mot, « *cognoissance ?* », qui empiétait sur la partie imprimée et dont Montaigne biffe la fin « *sance ?* » pour la réécrire à la ligne⁵².

Placée dans la marge extérieure du feuillet 47r (109), la deuxième a obligé Montaigne ou Marie à tourner EB d'un quart de tour vers la droite⁵³ pour écrire longitudinalement, sur huit lignes, une addition précédée d'un † (donc postérieure à l'addition I qui occupe la marge inférieure), dont les premiers mots (« *J'en sçai* », avec cédille inverse) ont été écrits par Montaigne au moyen d'une plume fine et la suite par la demoiselle de Gournay (« *un autre grand qui [...]* »). C'est sans doute Montaigne lui-même qui a ensuite biffé cinq mots de l'addition, entre autres le mot « grand », ici et dans l'imprimé en regard, où il corrige d'ailleurs « Je sçay un » en « *J'en sçay un* », comme dans l'addition. Marie n'est ici qu'une secrétaire occasionnelle (après avoir failli mourir, aux dires de Pierre de Brach, Montaigne était en convalescence chez elle et sa mère), c'est l'auteur qui témoigne, à demi-mot, de ce qu'il sait de deux hommes qu'il a approchés, voire fréquentés, et dont la bonne « fortune » est due, selon lui, à des moyens contraires : celle de Navarre, dit l'imprimé, a été acquise par les armes, sur les champs de bataille (victoire de Coutras, en octobre 1587) ; celle de Guise, ajoute l'addition, l'a été aussi par l'élégance de son « pourpoint » (blanc, celui du duc était célèbre), donc dans les cabinets royaux et pas seulement au combat (victoire d'Auneau

⁵¹ Minute conservée aux Archives Nationales, MC/ET/XI/78 (notaire Mathurin Périer). Fac-similé et transcription sur le site des BVH-Monloe (<https://montaigne.univ-tours.fr/category/documents/autres/>). La testataire veut être inhumée chez les Feuillants de Bordeaux si elle meurt en Gascogne. Elle lègue un cinquième de ses biens à Léonor, qu'elle appelle sa « sœur d'alliance », ainsi qu'un « diamant en pointe » monté sur un anneau marqué « d'une double m m » (sans doute pour « michel [de] montaigne ») que Montaigne lui avait donné. Elle précise qu'elle a quitté la veuve et sa fille en juin ou juillet de la même année.

⁵² Voir A. Legros, « Montaigne et Gournay en marge des Essais : trois petites notes pour quatre mains », *BHR*, tome 65, 2003/3, p. 613-630). L'analyse chimique des encres a été effectuée depuis par l'IRAMAT d'Orléans (voir *supra*, note 14).

⁵³ Cette rotation d'un quart de tour, l'auteur a dû l'effectuer une quinzaine de fois vers la droite et plus d'une quarantaine vers la gauche, allant même jusqu'à faire faire en quatre occasions un demi-tour complet à son support pour pouvoir écrire en quelque sorte à l'envers et plus à son aise.

cependant, en novembre 1587). Le titre du chapitre (« Divers evenemens de mesme conseil ») trouvait dans ce parallèle tardif une illustration tout à fait contemporaine.

Au f° 290v/298v (612), toujours en marge extérieure Marie de Gournay a écrit, en ne dépassant pas le niveau de la dernière ligne imprimée, onze lignes longitudinales (dont une rognée) d'une écriture serrée, qu'une croix de liaison (+) place à la fin du chapitre XXI. On reconnaît de nouveau ici la main de Montaigne dans le premier mot (« *C'est* »), puis celle de Marie (« *une genereuse envye [...]* ») jusqu'à une double croix (++) qui indique que l'addition se poursuit, une fois le support replacé, sur douze lignes (dont une rognée) qui occupent toute la marge inférieure en serrant de très près la dernière ligne imprimée, comme pour pouvoir loger le reste de l'addition. Marie n'y parvient pas et doit, pour une seule ligne, poursuivre au bas du f° 291r/299r (613), à la suite du signe ^, jusqu'à la signature. Montaigne prolongera l'addition avec une autre plume, trempée dans une autre encre (« *mesmes [...]* ») sur une douzaine de lignes, enserrant et validant ainsi l'addition Gournay. Les circonstances de la mort héroïque du roi de Fez dont ce nouvel *explicit* fait le récit sont tirées d'un livre italien que Montaigne avait dans sa « librairie » et qu'il a marqué de doubles traits de plume au f° 36v et au f° 38r relatifs à la bataille dite des trois rois, évoquée ici-même : *Dell'Unione del Regno di Portogallo alla Corona di Castiglia Istoria*, de Jeronimo de Franchi Conestaggio (Genova, 1585)⁵⁴.

C'est lors d'un de ses séjours chez elle, en Picardie, durant l'été ou l'automne de 1588⁵⁵ que Montaigne a donc associé, au moins trois fois, sa « fille d'alliance » au travail d'enrichissement de son texte sur EB, travail qu'il avait lui-même, semble-t-il, déjà commencé. La future éditrice des *Essais* retrouvera ce précieux exemplaire, mais copieusement amplifié, lors du long séjour qu'elle fera, quelque trois ans après sa mort, chez le veuve et la fille de l'auteur. Elle amendera grâce à lui le texte de la première édition posthume (1595) en vue de la seconde (1598). Elle découvrira alors pourquoi la copie mise au net qu'elle avait reçue à Paris ajoutait un long développement à la troisième des additions qu'elle avait écrites sous dictée (ou recopiées ?) sur EB : au f° 290v/298v (612), à la cinquième ligne de cette addition longitudinale, l'auteur avait ajouté, entre « *cognoissance* » et « *Molei Molluc* », un guidon I d'appel auquel ne correspond sur EB en l'état aucun guidon I

⁵⁴ Fac-similé numérique complet sur le site BVH-Monloe.

⁵⁵ Guise est encore vivant quand l'addition écrite par Gournay ajoute son éloge à celui de Navarre. Il sera tué dans la chambre du roi, à Blois, le 23 décembre 1588, comme Montaigne n'a pas manqué de le consigner sur son Éphéméride de Beuther. On ne peut dire s'il était ou non lui-même à Blois à cette date. C'est sans doute à cet événement (exécution ou assassinat) qu'il pensera quand, à la deuxième page du livre III, il complètera ainsi dans la marge son texte de 1588 : « Le bien public requiert qu'on trahisse, & qu'on mente, *et qu'on massacre* » (f° 344v/352v, 720).

de renvoi, ni dans cette page ni dans les pages voisines. Seule l'édition posthume nous renseigne sur le texte qui devait être inséré à cet endroit :

Fortune ne devoit pas seconder la vanité des legions Romaines, qui s'obligerent par serment, de mourir ou de vaincre. *Victor, Marce Fabi, revertar ex acie : Si fallo, Jovem patrem Gradivumque Martem aliósque iratos invoco Deos.* Les Portugais disent, qu'en certain endroit de leur conquête des Indes ils rencontrèrent des soldats, qui s'estoyent condamnez avec horribles execrations, de n'entrer en aucune composition, que de se faire tuer, ou demeurer victorieux : et pour marque de ce voeu, portoyent la teste et la barbe rase. Nous avons beau nous hasarder et obstiner. Il semble que les coups fuyent ceux, qui s'y presentent trop alaignement : et n'arrivent volontiers à qui s'y presente trop volontiers, et corrompt leur fin. Tel ne pouvant obtenir de perdre sa vie, par les forces adversaires, apres avoir tout essayé, a esté contraint, pour fournir à sa resolution, d'en rapporter l'honneur, ou de n'en rapporter pas la vie : se donner soy mesme la mort, en la chaleur propre du combat. Il en est d'autres exemples : Mais en voicy un. Philistus, chef de l'armée de Mer du jeune Dionysius contre les Syracusains, leur presenta la bataille, qui fut asprement contestée, les forces estants pareilles. En icelle il eut du meilleur au commencement, par sa prouesse. Mais les Syracusains se reneans autour de sa galere, pour l'investir, ayant faict grands faicts d'armes de sa personne, pour se desveloper, n'y esperant plus de ressource, s'osta de sa main la vie, qu'il avoit si liberalement abandonnée, et frustratoirement, aux mains ennemies.

Il n'est pas certain que l'addition déjà longue avait beaucoup à gagner à cet « amas de fleurs estrangeres », à cette énumération de morts qui se refusent aux vaillants guerriers qui les cherchent ! Une si longue « farcissure », mêlée de Tite-Live, d'Osorio et de Diodore de Sicile, permet en tout cas de comprendre pourquoi Montaigne, n'ayant pu la loger ni dans les marges quasi saturées de cette page d'EB ni dans la marge intérieure de la page suivante en regard, en partie disponible mais étroite, n'a pu le faire ou le faire faire que sur un autre support.

L'hypothèse des « brevets » ou feuilles intercalaires

Ce qui vient d'être remarqué à propos du f° 290v/298v (612) concerne trois autres pages d'EB où la présence d'un guidon d'appel sans addition correspondante oblige à recourir à l'édition posthume pour en restituer la teneur. Tentant d'expliquer ces anomalies, certains critiques ont conjecturé jadis l'existence de feuilles volantes où Montaigne aurait écrit les additions apparemment prévues sur EB, mais manifestement absentes d'EB. Insérés entre deux feuillets, ces « béquets » ou « brevets » (autres noms pour désigner ces intercalaires) auraient tous été égarés. Cette hypothèse, qui a depuis longtemps ses partisans (F. Strowski, Paul Bonnefon...) et ses opposants (A. Armaingaud après hésitation, Jacob Zeitlin...)⁵⁶,

⁵⁶ Voir à ce sujet P. Desan, « Histoire d'EB », p. XVI. M.-L. Demonet et P. Desan me signalent judicieusement que l'usage de « brevets » est une pratique courante de Montaigne soucieux de sa santé : « A faute de memoire naturelle, j'en forge de papier. Et comme quelque nouveau symptome survient à mon mal, je l'escris : d'où il advient, qu'à cette heure, estant quasi passé par toute sorte d'exemples : si quelque estonnement me menace : feuilletant ces petits brevets descousus, comme des feuilles Sybillines, je ne faux plus de trouver où me consoler, de quelque prognostique favorable, en mon experience passée. » (III, 13).

mérite à tout le moins d'être réexaminée à partir des nouvelles images dont nous disposons, qui permettent une observation accrue des détails significatifs. Poursuivons donc ici l'examen.

Au f° 26v (68), en marge extérieure, Montaigne a d'abord logé une première addition d'une vingtaine de lignes dont il voulait faire le nouvel *explicit* de son chapitre « De la peur » (I, 18), après avoir placé le signe I à la suite du dernier mot imprimé (« l'Empire ») et sans doute aussi devant le premier mot de l'addition avant rognure : « [I] Lors exprime elle sa dernier force [...] C'est ce ~~que~~ de quoi i'ay le plus de peur que la peur. » D'une écriture plus serrée, il poursuivra plus tard cette marginale presque jusqu'au bas de la page : « Aussi surmonte elle en aigrur tous autres accidans [...] Ils noment cela terreurs paniques ». Tel sera donc pour finir le nouvel *explicit* du chapitre, mais à la ligne 21, entre « tous autres accidans » et « Ceus qui aront », un nouveau guidon d'appel (un trait vertical deux fois barré : à peu près †) signale un complément d'addition à insérer, que la marge extérieure ne pouvait plus accueillir et que le pied de page ne permettait pas de loger intégralement, vu sa longueur (voir ci-dessous). Si en pareil cas Montaigne se sert souvent par défaut d'une des deux pages voisines, il ne le fait pas ici. Le bas de la précédente était certes indisponible, car déjà occupé par deux additions prolongées, mais la marge extérieure et le bas de la page suivante en regard, étaient entièrement libres. Le fait qu'elles n'aient pas été utilisées fait conjecturer plutôt l'usage d'un autre support, brevet ou *exemplar* (copie mise au net en vue de l'impression) qu'une interpolation de Gournay. Seul le recours à l'édition posthume permet en tout cas d'insérer ici ce récit tiré de Cicéron, suivi d'un vers d'Ennius sur la force de la peur, qui est bien dans la veine des « farcissures » habituelles de l'auteur des *Essais* :

Quelle affection peut estre plus aspre et plus juste, que celle des amis de Pompeius, qui estoient en son navire, spectateurs de cet horrible massacre ? Si est-ce que la peur des voiles Egyptiennes, qui commençoient à les approcher, l'estouffa de maniere, qu'on a remarqué, qu'ils ne s'amuserent qu'à haster les mariniers de diligenter, et de se sauver à coups d'aviron ; jusques à ce qu'arrivez à Tyr, libres de crainte, ils eurent loy de tourner leur pensee à la perte qu'ils venoient de faire, et lascher la bride aux lamentations et aux larmes, que cette autre plus forte passion avoit suspendües.
Tum pavor sapientiam omnem mihi ex animo expectorat.

La plus célèbre des additions suspectées aurait dû se trouver au f° 284v/292v (600), toujours en marge extérieure, où six lignes autographes viennent d'abord enrichir d'un éloge de La Nouë la dernière page du chapitre « De la præsumption » (II, 17). Disposées longitudinalement, elles ont été biffées d'un trait oblique, puis réhabilitées par un « Bon » encadré, et suivies d'une croix de belle taille (+) à laquelle ne correspond aucune addition sur EB, mais l'édition posthume place ici le long éloge de Marie de Gournay, que d'aucuns attribuent à l'éditrice elle-même pour lui en faire grief, arguant du fait que l'usage d'une croix si ample est inhabituel dans EB (voir cependant les lettres de Montaigne à Matignon) :

J'ay pris plaisir à publier en plusieurs lieux, l'esperance que j'ay de Marie de Gournay le Jars ma fille d'alliance : et certes aymée de moy beaucoup plus que paternellement, et enveloppée en ma retraite et solitude, comme l'une des meilleures parties de mon propre estre. Je ne regarde plus qu'elle au monde. Si l'adolescence peut donner presage, cette ame sera quelque jour capable des plus belles choses, et entre autres de la perfection de cette tressainte amitié, où nous ne lisons point que son sexe ait peu monter encores : la sincerité et la solidité de ses mœurs, y sont desja battantes, son affection vers moy plus que sur-abondante : et telle en somme qu'il n'y a rien à souhaiter, sinon que l'apprehension qu'elle a de ma fin, par les cinquante et cinq ans ausquels elle m'a rencontré, la travaillast moins cruellement. Le jugement qu'elle fit des premiers *Essays*, et femme, et en ce siecle, et si jeune, et seule en son quartier, et la vehemence fameuse dont elle m'ayma et me desira long temps sur la seule estime qu'elle en print de moy, avant m'avoir veu, c'est un accident de tres-digne consideration.

Montaigne a d'abord écrit la première addition marginale (sur La Noue) avec la même plume et la même encre, semble-t-il, que celles qui lui ont servi à tracer la croix, puis il a supprimé ces lignes d'un trait beaucoup plus épais (même encre pâle cependant, ou devenue telle), il a enfin écrit le mot « Bon » et effectué quelques corrections dans une encre plus sombre. Mais pourquoi n'a-t-il pas profité de l'espace encore largement disponible dans cette marge, pour entamer cette seconde addition, greffée sur la première, quitte à l'achever dans les marges intérieure et basse entièrement inoccupées ? La réponse est peut-être à chercher dans l'état matériel de cette marge, qui la rendait impropre à tout travail de plume et d'encre à cause d'une large tache partant de la croix et descendant jusqu'au bas de la page, où elle forme un coude avant de s'étendre sur la moitié de la largeur⁵⁷. Que cette tache ait existé du temps de Montaigne, la disposition même de la première addition (La Noue) paraît l'indiquer, dont la longueur variable des lignes s'ajuste aux contours de la tache⁵⁸. Ici encore, il semble bien que l'auteur ait inscrit l'éloge de sa « fille d'alliance » sur un autre support au moment précis où il a décidé de lui confier le livre-enfant, lui qui l'avait jugée d'abord « trop proclive » en sa faveur. Dire alors, non sans flatterie, qu'il n'a plus qu'elle au monde s'entendrait alors comme mot d'auteur soucieux de l'avenir d'une édition ultime où il a mis ses dernières forces et qu'il n'aura pas eu le temps de conduire à son terme⁵⁹.

Au f° 447v/455v (926), enfin, à la quatrième des onze lignes d'addition qui occupent tout le bas de la page, une première croix après « greve » indique en quel lieu vient s'insérer la dernière ligne ajoutée, dont le guidon de rappel a été rogné (ici encore, seul le recours à l'édition posthume permet donc de comprendre qu'il faut insérer plus haut cette phrase) :

⁵⁷ Explication fort plausible de M. Duboc, sous réserve d'analyses chimiques souhaitables.

⁵⁸ Il fait de même sur trois feuillets qui étaient déjà déchirés au moment où il a voulu placer une addition dans la marge : 360v/368v (752), 362r/370r (755), 390r/398r (811). Il suit alors les contours de l'échancrure.

⁵⁹ En chargeant Marie de Gournay de préparer l'édition posthume comme en déposant ses cendres au monastère des Feuillants de Bordeaux, la veuve de Montaigne n'a fait, selon toute vraisemblance, qu'exécuter les dernières volontés du défunt.

« *Faut il si elle est putain qu'elle soit aussi punese* ». En ce lieu précis, donc en bout de ligne, le haut d'une autre croix rognée de même type annonce une addition qu'on ne trouve ni dans cette page saturée, ni dans celle en regard où s'étale, en revanche, en bas et dans toute la largeur, après un signe × de renvoi, la suite de la longue addition qu'un signe × d'appel, placé après « *souhete* », signalait comme incomplète. On peut donc là encore conjecturer l'usage d'un autre support pour écrire ce complément, qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les éditions posthumes :

Aux siècles plus sages, revoqua-on le superbe tiltre de Capitolinus, qu'on avoit auparavant donné à Marcus Manlius, comme conservateur de la religion et liberté publique ? Estouffa-on la memoire de sa liberalité, et de ses faits d'armes, et recompenses militaires ottroyées à sa vertu, par ce qu'il affecta depuis la Royauté, au prejudice des loix de son pays ?

À ces quatre cas, Auguste Salles⁶⁰ en avait joint quatre autres, mais, sans doute pour n'avoir pas bénéficié des moyens technologiques dont nous disposons, il se trompe sur trois d'entre eux.

Au f° 17v (50) - et non 17r -, il suppose non sans raison la présence d'un signe d'insertion dans la partie rognée de l'addition relative à la persécution des Juifs du Portugal, mais il ne voit pas qu'au bas de la page suivante (18r), un signe ^ indique que l'addition est prolongée sur quatre lignes à la persécution des Juifs du Portugal : le guidon d'appel manquant sur lequel s'achevait la dernière ligne rognée du f° 17v était donc le signe ^. Aucun autre signe n'indique, en revanche, que EB ait contenu, sous quelque forme que ce soit, ce complément ajouté en 1595 juste avant la citation de Cicéron⁶¹ : « En la ville de Castelnau Darry, cinquante Albigeois heretiques, souffrirent à la fois, d'un courage determiné, d'estre bruslez vifs en un feu, avant desadvouer leurs opinions. »

Au f° 141v (298), il ne voit pas que l'addition signalée par une sorte de † dans le texte imprimé a été écrite à la main par l'auteur dans la marge extérieure de EB. Un examen attentif permet, en agrandissant ce détail, de remarquer d'ailleurs que la barre intermédiaire de ce guidon, d'une encre plus sombre que les autres traits formant le signe, a été ajoutée après coup et pour raison diacritique, dans le texte imprimé (« vie corporelle † Sur la fin ») et peut-être aussi devant l'addition marginale correspondante, où il a été toutefois partiellement rogné (« † *Les autres voluptez dorment au pris.* »). Ici encore, l'analyse des encres est requise...

Au f° 145v (306) - et non 146r -, l'édition de 1595 n'ajoute aucun texte supplémentaire après le mot « fortune » (ligne 16 du texte imprimé). Salles a justement

⁶⁰ A. Salles, « Le duel entre l'édition de 1595 et le Ms. de Bordeaux (2^e partie) », Bulletin des Amis de Montaigne, n° 5, 1939, p. 25.

⁶¹ En toute logique, l'édition numérique d'EB ne signale pas cet ajout.

remarqué un signe d'insertion en ce lieu sur EB, mais ce signe a été rayé par Montaigne de plusieurs traits de plume et ne signale par conséquent aucune addition à cet endroit. L'absolue disponibilité des quatre marges lui aurait permis pourtant de l'inscrire s'il ne s'agissait, à l'évidence, d'un simple repentir.

Quant au f° 36r (87), dernier cas mentionné par Salles, il dépasse le cadre strict de la présente étude sur les guidons pour ainsi dire orphelins (on appelle ainsi en typographie la première ligne d'un paragraphe quand elle est isolée au bas d'une page), car les quelques lignes ajoutées dans l'édition posthume ne sont annoncées par aucun signe sur EB, où l'addition longitudinale en marge intérieure, précédée du signe 3 (sans valeur numérique) prolonge directement l'addition longitudinale de la marge opposée, précédée du signe 4 (sans valeur numérique) et terminée par un signe 3 d'appel, en partie rogné. On peut toutefois remarquer, à la suite de F. Strowski, l'incongruité qu'il y aurait à attribuer à l'enthousiaste et très respectueuse Marie de Gournay cette confidence scabreuse qui en 1595 s'est glissée entre ces deux blocs : « Et pleust à Dieu, que je ne le sceusse que par les histoires, combien de fois nostre ventre par le refus d'un seul pet, nous menne jusques aux portes d'une mort tres-angoisseuse : & que l'Empereur qui nous donna liberté de peter par tout, nous en eust donné le pouvoir⁶². »

Sans doute ces quelques lignes étaient-elles présentes dans l'exemplaire envoyé à Paris par la veuve de Montaigne. Peut-être est-ce aussi sur ce support que Montaigne, après avoir placé quelques guidons orphelins sur EB, avait écrit directement les additions correspondantes, sans passer par l'intermédiaire, risqué, d'une feuille volante.

L'allongement des fins de chapitre

La troisième addition Gournay substituée, on l'a vu, un nouvel et long *explicit* à celui de 1588. Ce n'est pas une exception, loin de là. Les additions qu'on trouve à la fin de nombreux chapitres et qui constituent autant de nouveaux *explicit* n'étonneront pas ceux qui se souviennent que Montaigne a d'abord imaginé son ouvrage comme un « registre » ou un « roule » (I, 8), autrement dit un *rotulus*⁶³, un rouleau, analogue à ceux de parchemin qui circulaient de monastère en monastère pour informer les moines des décès de leurs frères : lorsque la liste devenait trop longue, on cousait au bas du rouleau une nouvelle pièce pour recevoir les nouveaux noms. Ainsi travaille Montaigne, selon ses propres dires, par « pièces »

⁶² Voir A. Legros, « Un aveu de Montaigne post mortem : du 'pet' comme argument éditorial », colloque *Pets divers : vents du corps entre médecine et musique*, org. C. Penutto, Tours, 21-22 mars 2017, actes à paraître.

⁶³ Et non pas un *codex*, comme le livre qu'il est devenu, ni un *volumen* antique, qu'on déroule de gauche à droite.

et « lopins » qu'il ajuste (c'est une « marqueterie ») ou qu'il coud (c'est une « rhapsodie »). Le livre III de ses *Essais*, publié en 1588, il l'appelle « allongail », mot que les critiques actuels tendent à appliquer abusivement à toutes les additions d'EB. Cet « allongail » au singulier, il l'a en quelque sorte cousu aux deux autres livres pour n'en faire qu'un seul, à la façon d'une triade, ou d'une trinité (« Mon livre est tousjours un »). Cet *habitus* d'écrivain, EB nous l'expose en maintes fins de chapitres prolongées à la plume. À la manière d'Aragon parlant des *incipit*, Montaigne aurait pu écrire quelque chose comme « Je n'ai jamais su finir ou les *explicit* »...

La tendance de Montaigne à remplir les blancs typographiques laissés par les citations poétiques a déjà été remarquée⁶⁴. De même et plus encore, l'espace disponible entre deux chapitres permet de loger d'ultimes additions un peu plus longues sans même utiliser de signe d'insertion : « *pour montrer la fermetè de son assiete* » (123r, 261) ; « *Nostre propre et peculiere condition, est autant ridicule que risible* » (126v, 268⁶⁵) ; « *Toute persone d'honneur choisit de perdre plustost son honeur que de perdre sa consciance* » (270r/278r, 571) ; « *excellans come est son usage* » (324r/332r, 679) ; « *et en est de plus d'une espece* » (470r/47r, 971, texte biffé)...

Ces nouvelles clôtures pour l'instant manuscrites occupent parfois plusieurs lignes, en particulier quand un chapitre s'achève avec la dernière ligne imprimée d'une page, ce qui offre à d'éventuels ajouts tout l'espace de la marge inférieure. Au total (additions longues et brèves, biffées ou non), EB offre quinze nouveaux *explicit*, dont certains ont eux-mêmes été prolongés : 2v (20), 15v (46), 23r (61), 37r (89), 53r (121), 123r (261), 126v (268), 151r (317), 155v (326), 258r/266r (547), 270r/278r (571), 299v/307v (630), 303r/311r (637), 324r/332r (679), 470r/478r (971).

À quoi il faut ajouter dix-neuf autres fins de chapitre inédites précédées d'un guidon (le plus souvent de type I), toutes situées dans les livres I et II⁶⁶ : 6r (27), 9v (34), 13v (42), 15r (45), 23r (61), 25v (66), 26v (68), 94v (204), 107r (229 : texte précédé du signe #), 120v (256), 143r (320), 264r/272r (559), 290v/298v (612 : texte écrit par Marie de Gournay et précédé du signe +), 291r/299r (613 : texte prolongé dans l'édition posthume), 293v/301v (618 : texte précédé du signe #), 298v/306v (628 : texte précédé du signe z), 302v/310v (636), 314v/322v (660 : texte précédé du signe ×), 327v/335v (686).

⁶⁴ Rappelons que le texte des *Essais* n'étant pas paragraphé (à un chapitre près, on ne sait pourquoi), cette opportunité n'est offerte que par la disposition des vers.

⁶⁵ Le signe I qui précède cet ajout concerne une addition marginale insérée par la suite et non pas ce nouvel *explicit*. Il en est de même, entre autres fins de chapitre, au f° 2v (20 : biffé) et au f° 23r (61 : biffé).

⁶⁶ Au livre III, les *explicit* de 1588 sont tous conservés en l'état, à une ou deux corrections de mots près (fin III, 6 et fin III, 8) et quelques mots supplémentaires, d'ailleurs raturés (fin III, 12).

Si l'on inclut encore dans ce calcul quatre corrections de mots ultimes (27v, 70 ; 128r, 271 ; 307v/315v, 646 ; 416r/424r, 863), le déplacement d'une phrase en fin de chapitre (128v, 272), la suppression pure et simple des lignes devenues ou jugées inutiles où Montaigne disait comment il s'était procuré les sonnets de La Boétie qu'il supprime (74v, 164) et de celles où il traduisait deux citations latines de César et de Pline (129r, 273 ; 261v/269v, 554), ou encore celle du dernier mot, redondant, du livre II (343v/351v, 718) pour ne laisser à cette place de choix que le mot « diversité », le remaniement et surtout l'allongement des fins de chapitre sur EB dépassent la quarantaine, alors que tous les *incipit* de 1588 ont été conservés en l'état⁶⁷.

Afin d'illustrer cette tendance, prenons pour seul exemple la dernière page du chapitre « Apologie de Raimond (de) Sebond(e) » (II, 12), au f° 258r/266r, 547. De 1580 à 1588, il s'achève ainsi : « & se laissant hausser & soub(s)lever par la grace divine, mais non autrement. » Après avoir changé la virgule en deux-points, Montaigne supprime d'un trait « la grace divine », qu'il remplace juste au-dessus, dans l'interligne, par « *les moiens celestes* », puis « *purement celestes* », deux mots écrits dans la continuité, une fois biffée la première occurrence de « *celestes* ». Il rature de même les derniers mots (« mais non autrement ») et poursuit sans guidon, sur la lancée d'une construction syntaxique déjà en place : « *par la force de la foi non de la sagesse et point autrement C'est a la secte Chrestiene non a sa secte Stoique de leur aprandre cette divine & miraculeuse metamorphose* ». À ces trois lignes, qu'il rature, il substitue enfin, toujours sans ponctuation interne et en gardant la structure antithétique : « *C'est a la foi Chrestiene non a la sagesse Stoique de pretandre a cette divine et miraculeuse metamorfose.* » Point final... ou presque, car il change encore « *la foi* » en « *nostre [foi]* » et « *la sagesse* » en « *sa vertu* », le possessif renvoyant à Sénèque, allégué quelques lignes plus haut et pour ainsi dire coiffé ici sur le fil par la théologie, d'où l'auteur tire l'ultime mot, lui définitif : « *metamorfose* ».

Ce vocable est certes ovidien et latin au regard de la culture antique, mais il est évangélique et paulinien au regard de la chrétienne et grecque, pour qui la *metamorphosis* désigne la transfiguration de Jésus au Thabor chez Matthieu, puis celle à laquelle sont appelés, à sa suite, les ressuscités au dernier jour chez Paul. Ainsi Montaigne conclut-il, pour finir et sur EB, son « Apologie » : ce n'est qu'en changeant (*méta*) de forme (*morphè*) que l'homme pourra s'élever, par la seule grâce de Dieu, au-dessus de la commune humanité. Cela

⁶⁷ En 1582, Montaigne avait pourvu son chapitre « Des prieres » d'un long préambule prudentiel, rapporté de son séjour romain (*Montaigne, Essais, I, 56, « Des prières »*, édition annotée, par A. Legros, des sept premiers états du texte avec étude de genèse et commentaires, Genève, Droz, 2003, p. 155).

étant, conformément à la doctrine de la foi pourvoyeuse d'espérance, le lecteur critique pourra toujours se demander ce qu'il restera en lui de l'homme qu'il a été, voire tout net de sa qualité d'homme.

On constate sur EB que cette fin a été tout particulièrement travaillée pour offrir, *in extremis*, à ce long chapitre d'apologie sceptique assurément téméraire, voire hardi, une péroration à la hauteur de la pieuse intention de départ, mais qui laisse malgré tout le lecteur critique et humaniste plutôt perplexe : voilà, disait plus haut Montaigne, « un si extreme changement et si universel, que par la doctrine physique, ce ne sera plus nous ». Comme un commentaire anticipé du mot de la fin.

La prolifération des additions et leur gestion

À défaut de pouvoir feuilleter EB lui-même, quiconque a pu consulter l'un de ses fac-similés sur écran ou sur papier⁶⁸ sait qu'à côté de pages exemptes, ou presque, d'interventions manuscrites⁶⁹, il en est d'autres où elles prolifèrent jusqu'à saturation : par exemple 36r (87), 96r (207), 96v (208), 122v (260), 126r (267), 147r (309), 147v (310), 155v (326), 164v (344), 215r/223r (461), 298v/306v (628), 422v/430v (876), 427r/435r (885), 467r/475r (965), 492v/500v (1016)... Comme il a été dit, il faut parfois, pour trouver la suite d'une addition, passer à une page voisine, suivante ou même précédente, en s'aidant de divers signes de connexion ou, à défaut, du texte posthume, pour associer 22v et 23r (60-61 : signe ^), 25v et 26r (66-67 : signe ×), 35v et 36r par deux fois (86-87 : signe # augmenté⁷⁰ et signe 4), 141v et 142r (298-299 : signe 3), 389v/397v et 390r/398r (810-811 : signe 4), 447v/455v et 448r/456 (926-927 : signe ×), 461v/469v et 470r/478r (954-955 : signe ^), 465v/473v et 466r/474r (962-963 : signe # augmenté) ; ou, en sens contraire, 38r et 37v (91-90 : signe 4), 71r et 70v (157-156 : signe 3), 126r et 125v (267-266 : signe ×), 147r et 146v (309-308 : signe +++⁷¹), 163r et 162v (341-340 : signe z).

⁶⁸ À commencer par la *Reproduction phototypique de l'Exemplaire de Bordeaux*, Paris, Hachette, 1912, dont les planches en nuances de gris ont fait découvrir EB à beaucoup d'entre nous.

⁶⁹ 200r/208r (431) 311r/319r (653), 333r/341r (697), 339v/347v (710), 442r/450r (925), 490v/498v (1012)... J. Balsamo (art. cit., p. 197) tire argument de ce constat en faveur de l'édition posthume.

⁷⁰ Ici et désormais est ainsi désigné, faute de pouvoir le reproduire sans caractères spéciaux, un croisillon à trois traits verticaux barrés de deux traits horizontaux, à distinguer de # à deux traits verticaux.

⁷¹ P. Desan (« Histoire d'EB », p. XVI, note 43) met en rapport cet exemple avec ce qu'il avait pu lire à cette date (2001) du Lucrèce copieusement annoté par Montaigne, mais il s'agit là de notes de lecture, bien antérieures à EB et d'une organisation spécifique, sans aucune communication directe entre les notes de garde, récapitulatives, et les notes effectuées en cours de lecture, qui trouvent toujours dans les marges l'espace nécessaire à leur développement. Voir A. Legros, *Montaigne manuscrit, op. cit.*, et la nouvelle édition en trois modes des notes du Lucrèce sur BVH-Monloe (en ligne, 2011).

Si, comme on l'a vu, les premières additions ont profité de marges vierges, à la réserve près de quelques mots correctifs ou complémentaires, il n'en a pas été de même quand EB est devenu le lieu d'élaboration d'un texte si enchevêtré que seul l'auteur pouvait, grâce à sa batterie de guidons, ranger les « pièces » et « lopins » de cette « marqueterie », assurément « mal jointe » si l'on applique cette fameuse métaphore à ce qu'on peut constater sur certaines pages d'EB. Il a fallu alors serrer, parfois considérablement, les nouvelles venues pour qu'elles tiennent dans l'espace encore disponible⁷².

Au point que Montaigne devient pour nous presque illisible parfois, surtout quand les ratures et les corrections interlinéaires s'en mêlent. Il arrive même que l'addition la plus récente doive enjambrer celle qui était déjà en place, avec ou sans signe de connexion (49v, 114 ; 141v, 298 ; 147r, 309 ; 178v/186v, 312 ; 221v/229v, 474 ; 274r/282r, 579 ; 329r/337r, 689...). Souvent aussi, il lui a fallu contourner un ou deux mots d'une correction interlinéaire plus ancienne qui empiétait allègrement sur l'une ou l'autre marge en un temps où EB n'était pas encore devenu exemplaire de travail. L'auteur qui enrichit dès lors son texte (« j'ajoute, mais je ne corrige pas ») entoure ce ou ces mots pour éviter toute confusion et son addition marginale épouse alors ce trait de démarcation (2v, 20 ; 14v, 44 ; 26v, 68 ; 35r, 85 ; 42v, 100 ; 89v, 194 ; 95v, 206 ; 147r, 309 ; 149v, 314 ; 161r, 337 ; 163r, 341 ; 217v/225v, 466 ; 246v/254v, 524 ; 264r/272r, 575...).

La gestion des marges inférieures a fait l'objet d'attentions particulières lorsque EB a changé de statut. Certes, on trouve souvent à cette place des additions ou prolongements d'additions qui occupent toute la largeur de la page, ou presque (107r, 229 ; 115v, 246 ; 122v, 260 ; 312r/320r, 655 ; 336v/344v, 704 ; 349v/357v, 730...), mais beaucoup se contentent du tiers droit ou de la moitié droite de la page en prévision d'autres éventuelles additions. Le dispositif est d'autant plus visible que Montaigne, à la façon des typographes, a justifié chaque début de ligne, parfois même à l'aplomb de la signature (« fer à gauche », disent les imprimeurs). Il fait d'ailleurs de même lorsqu'au bout de quelques lignes il étend son texte vers la gauche, de nouveau pour quelques lignes, et ainsi de suite jusqu'à trois fois (l'image qui vient à l'esprit est celle des marches d'un escalier), mais laissant toujours un blanc suffisant pour recevoir des compléments possibles. C'est là un marqueur manifeste du

⁷² Multiples exemples : 26v (68), 82r (179), 89v (194), 96r (207), 139v (294), 164v (344), 178v/186v (388), 201r/209r (433), 221v/229v (474), 228r/236r (487), 231v/239v (494), 241v/249v (514), 245r/253r (521), 327r/335r (685), 355v/363v (742), 429r/437r (889), 439v/447v (910), 461v/469v (954), 494r/502r (1010)...

changement de fonction d'EB. À ce stade, l'auteur ne se contente plus de corriger son texte, ni même de l'amplifier, il prévoit la possibilité d'extensions à venir et se prépare à les accueillir.

Un très grand nombre de ces additions resserrées resteront pourtant sans compagnie, laissant à leur gauche de larges surfaces blanches inutilisées : 39r (93), 57r (129), 62r (139), 104r (223), 121r (257), 141r (297), 152r (319), 180r/188r (375), 223r/230r (477), 231r/239r (493), 251r/259r (533), 309r/317r (649), 329r/337r (689), 342r/350r (715), 349r/357r (729), 353r/361r (737), 355v/363v (742), 356r/364r (743), 369r/377r (769), 381r/389r (793), 384r/392r (799), 385r/393r (801), 388r/396r (807), 407r/415r (845), 418r/426r (867), 426r/434r (883), 465r/473r (961), 490r/498r (1011), 495r/503r (1021)... Ailleurs, ces blancs sont occupés par une, deux, parfois trois additions nouvelles, dans le prolongement d'une addition latérale ou bien précédées de guidons qui renvoient soit au texte imprimé soit, plus fréquemment, à l'addition déjà en place : 64r (143), 221r/229r (473), 302r/310r (635), 327r/335r (685), 349r/357r (729), 352r/360r (735), 355v/363v (742), 356r/364r (743), 490r/498r (1011), etc. Ainsi grandit et grossit, sur EB comme toujours depuis sa naissance, le texte organique des *Essais*, nourri, peut-être, jusqu'à l'obésité...

Au fur et à mesure que les additions proliféraient, la gestion en est devenue parfois très acrobatique. Pour s'en tenir à un seul exemple, deux pages successives du chapitre « De l'imagination » (I, 21)⁷³ montrent assez bien les services et les limites de l'aide qu'on peut alors attendre des guidons d'EB en l'état. Au f° 35r (86), le texte imprimé loge six signes d'insertion, dont deux à usage interne (à peu près / et ^). À la ligne 6, un premier I d'appel indique où insérer une addition dont le I de renvoi a été presque entièrement rogné dans la marge extérieure. À la ligne 13, ce même signe est traversé d'une seconde barre transversale (à peu près I), à laquelle correspond, précédée du même guidon, une addition longitudinale dont les premiers mots ont été biffés et reportés comme addition dans l'interligne : elle est donc à la fois antérieure à celle-ci et postérieure à l'addition de la marge extérieure. Ces deux additions marginales sont elles-mêmes antérieures aux sept lignes que Montaigne en interligne substitue à celles qu'il rature. En effet, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire en pareil cas, où le texte substitué déborde de part et/ou d'autre dans les marges, voire au-delà, en fonction des possibilités⁷⁴, il est ici limité au cadre de l'imprimé car les deux marges étaient déjà prises. Dans l'interligne des lignes 15 et 16, un croisillon en forme de # augmenté annonce une suite, qui ne peut loger dans cette page où toutes les marges sont occupées

⁷³ Voir l'édition numérique à l'essai de ce chapitre par A. Legros sur le site des BVH, suivie d'un essai de traduction en français moderne, et en anglais pour les citations en latin (langue supposée connue de son lecteur par Montaigne).

⁷⁴ 173v (362), 247v/255v (526), 248v/256v (528), 328v/336v (688), 446v/452v (924)...

depuis qu'une seconde addition, appelée par un second signe I, sature la marge extérieure, puis la marge inférieure, d'abord sur sept lignes en léger retrait par rapport à l'imprimé, ensuite sur toute la largeur et en écriture serrée pour les cinq dernières (rognées, comme le I de renvoi). En bout de ligne un signe 4 d'appel annonce de nouveau une suite absente de la page.

La page suivante (36r, 87) consacre ses quatre marges aux deux suites attendues, en commençant par celle du guidon # de rappel, tout au bas de la marge intérieure (à gauche), puis sur toute la largeur de la page, à l'exception des tout derniers mots (« *Si l'action* »), d'un tracé moins serré et peut-être d'une autre encre, donc « d'une autre cuvée », comme dit ailleurs Montaigne⁷⁵. Le complément signalé par un 4 de renvoi occupe, quant à lui, la marge extérieure (la plus large), mais dans le sens de la hauteur et en partant du bas, donc après avoir fait pivoter le support d'un quart de tour vers la droite. Limité par le texte de la suite signalée #, il ne peut lui être que postérieur. Comme l'indique un guidon 3 d'appel partiellement rogné, il se prolonge dans la marge intérieure, où un 3 de renvoi est, quant à lui, intact, commandant un texte longitudinal que limite celui du texte latéral, déjà en place, de la suite signalée #. Après avoir remis son support dans la position initiale, l'auteur a, pour finir, écrit tout en haut de la page, dans les limites de l'espace disponible, une ultime addition qu'on ne saurait pas à quoi rattacher sans l'aide de l'édition posthume, car avec la première ligne rognée a disparu tout signe de renvoi qui pourrait l'indiquer et qu'un signe d'appel de même nature, lui aussi rogné, devait postuler tout en bas de la page, juste après « *Si l'action* »... Telle est donc la dernière intervention marginale de Montaigne sur cette page, dont il aura successivement utilisé, pour compléter deux textes de la page précédente, la marge basse, puis la marge droite, puis la marge gauche, puis de nouveau la marge basse, et enfin la marge haute !

Il faut enfin s'interroger sur certaines additions serrées, manifestement calibrées, presque exemptes de repentir ou de correction, pour la plupart longitudinales (mais pas uniquement), qui tranchent, par leur netteté et leur tracé régulier, avec toutes les autres additions⁷⁶ : 59v (134), 102r (219), 155v (326), 179r/187r (389), 301r/309r (633), 312r/320r

⁷⁵ Après avoir traité « De la coutume » jusqu'au point d'orgue d'une citation grecque il entame ainsi la seconde réflexion annoncée par le titre (« , & de ne changer aisément un loy receüe ») : « En voicy d'un'autre cuvée » (f° 41v, 98). Le titre syntaxiquement bancal de ce chapitre du livre I s'explique sans doute par la réunion de deux chapitres en un (voir A. Legros, « Genèse d'un philosophe », *BSAM* 41-42, 2006, p. 64 ; « Les chapitres d'une page et l'ordre des Essais », dans *Les chapitres oubliés des Essais de Montaigne*, éd. P. Desan, 2011, p. 25-27). L'erreur de numérotation du chapitre (XIII au lieu de XXIII) n'a pas été corrigée sur EB, pas plus que XXVIII pour XXVIII ou XXIX (74v, 164), XXXIX pour XLIII (103r/112r, 239) et, au livre II, XXXVI pour XXXVII (327v/335v, 686), ainsi que dans la table des chapitres 30 pour 39 (« De la solitude »).

⁷⁶ C'est sans doute à elles que pense P. Desan quand il parle de *marginalia* écrits « par anticipation » (« Histoire d'EB », p. XVIII).

(655), 314v/322v (660), 422v/430v (876), 445v/453v (922), 457v/465v (946), 478v/486v (988)... Cessant alors d'être un exemplaire de travail, EB a-t-il alors servi, comme certains critiques (Simonin, Desan) l'ont conjecturé, de lieu où « sauvegarder », en les recopiant, des développements écrits ailleurs au brouillon, voire sur un exemplaire parallèle ? Si tel est le cas, on ne peut exclure qu'il ait procédé aussi de la sorte en maint endroit des *Essais* antérieurs, dont la genèse nous échappe faute de documents manuscrits équivalents.

Éléments de chronologie relative

Nous ne savons pas quand Montaigne a fini d'écrire sur EB. Le seul *terminus ad quem* dont nous disposons est la date de sa mort, le 13 septembre 1592. Quant au *terminus a quo*, il nous est fourni par la préface « Au Lecteur » du 12 juin 1588 ou par la date du privilège, huit jours auparavant. Mais il s'agit là de dates extrêmes. Tout ce qu'on peut préciser, c'est que les trois additions Gournay ont été écrites durant l'été ou l'automne de l'année 1588, l'allusion de la deuxième au duc de Guise vivant étant par définition antérieure au 23 décembre 1588, jour de sa mort tragique. Sous réserve d'une analyse des encres effectuée sur le guidon qui la précède (¶) et dont la deuxième barre transversale pourrait avoir été ajoutée, ce guidon paraît cependant la signaler comme postérieure à l'addition de huit lignes déjà installée en marge basse, précédée du signe I. Montaigne avait-il donc déjà commencé à « allonger » son texte de 1588 quand il a, selon toute vraisemblance, dicté à sa « fille d'alliance » cette addition et les deux autres au cours d'une des campagnes de correction et d'amplification que la diversité des protocoles employés sur EB amène à supposer multiples ?

Si l'on peut dire qu'en gros la ou les campagnes de correction ont précédé celles d'amplification, les deux se sont vite mêlées, comme en témoigne la présence connexe d'additions courtes et de mots isolés écrits avec application dans des marges où visiblement la place ne manquait pas encore. On pourrait sans doute, pour esquisser une chronologie des interventions manuscrites, partir de cette probabilité selon laquelle toutes celles qui ont été écrites avec un souci évident de lisibilité (taille et tracé) doivent être antérieures aux autres⁷⁷.

⁷⁷ Parmi les toutes premières corrections de mots ou de syntagmes brefs, il faut donc sans doute compter toutes celles qui ont été écrites avec application et en grosses lettres en un temps où le correcteur d'EB ne se préoccupait guère d'additions et disposait de tout l'espace souhaitable pour ce type d'intervention : « absolut a » (2r, 19), « l'affranchit » (9r, 33), « l'accusa » (12r, 39), « nul » (22v, 60), « bransler » (61v, 138), « cervelle » (114r, 243), « batit » (231v/239v, 494), « mestier » (297v/305v, 626), « trajecté » et « par » (317r/325r, 665), « s'avisent » (323v/331v, 678), « abandon » (348v/356v, 728), « heu denum (389r/397r, 809), « & boucliers de bois » (399r/407r, 829), « indigestible » et « basse forme » (436r/444r, 903), « et mes yeus » (488r/496r, 1007), « festins » (493r/501r, 1017)... Parmi les mots faisant double emploi avec ceux, identiques, qui placent la correction dans l'interligne, certains ont été biffés, comme si la volonté de visibilité avait cessé alors d'être une priorité. Parmi les additions en très grosses lettres, celle qui a été écrite, puis biffée au bas du f° 245r/253r (521)

On pourrait aussi adopter comme critère de relative antériorité le tracé caractéristique de certaines lettres (*b, t, p, g, e*) et ligatures (*ct, ss, st*) qu'on ne retrouve pas, sauf erreur, dans les additions cursives d'EB, mais bien dans des autographes hors d'œuvre antérieurs à EB.

D'une façon générale, on peut affirmer que toute addition qui délimite ou restreint l'espace d'une autre lui est antérieure⁷⁸. Pour inscrire la plus récente, il a fallu écrire serré (parfois jusqu'à une quasi-illisibilité pour l'œil non exercé), enjamber ou contourner l'obstacle de mots déjà présents, poursuivre dans une autre marge de la même page ou d'une page voisine, ou bien sur un autre support aujourd'hui perdu (brevet ou *exemplar*). Bien entendu, quand elle est encore possible sur cet exemplaire rogné, la reconnaissance des guidons peut être d'un utile secours, notamment quand une addition seconde est distinguée, par l'emploi du signe †, d'une addition première marquée du signe I, ce qui a lieu très souvent. Cette remarque s'applique aussi au signe I traversé non d'une, mais de deux barres, dans sa relation au signe †. Pour d'autres signes (θ , z, +, \times), c'est leur doublement éventuel qui peut servir de critère (++) , voire leur triplement (+++). En revanche, comme il a été dit plus haut, les signes par chiffres (4, 3, 8) n'ont pas de valeur numérique et n'indiquent donc aucun ordre chronologique.

L'examen visuel des corrections de minuscules en majuscules au début ou au milieu des additions manuscrites pourrait permettre de mieux appréhender celles qui, en plus des multiples modifications de ponctuation, ont été effectuées par surcharge à la plume, plusieurs fois par page, sur des lettres en bas de casse ainsi promues au rang d'initiales de phrases⁷⁹. Bien moins nombreuses que les retouches par majuscules qui modifient peu ou prou la segmentation du texte imprimé, elles sont loin d'être négligeables et elles répondent à la même intention, si bien qu'on peut se demander si ces corrections-ci sont vraiment postérieures à ces corrections-là. Si elles étaient contemporaines, on ne pourrait plus affirmer

a assurément la palme : « Quelle droiture, que le traict d'une riviere faict crime ? ». Cette superbe et concise sentence interrogative ne se lit que sur EB. Quoi qu'il ait pu en penser en usant d'une métaphore sportive, quand il reprendra à son compte cette idée, Pascal ne frappera pas mieux la balle !

⁷⁸ Nombreux sont les exemples de ce type. Voir en particulier 55v (126), 141v (298), 142r (299), 213r/221r (457), 245r/253r (521), 264r/272r (575), 368v/376v (768), 384r/392r (799), 429r/437r (889), 494r/302r (1019). Au f° 231v/239v (494). Le mot « batit », écrit en très gros dans la marge, a servi de butée à l'addition sous-jacente.

⁷⁹ 21v (58), 35v (86), 57r (129), 63v (142), 67r (149), 127r (269), 139v (294), 141v (298), 206v/214v (444), 213v/221v (458), 217v/125v (466), 222v/230v (476), 249v/257v (530), 264r/272 (575), 264v/272v (576), 273r/281 (577), 275r/283 (581), 284v/292v (600), 293r/301 (623), 293v/301v (624), 298v/306v (628), 309r/317 (649), 312r/320 (655), 314v/322v (660), 319v/327v (669), 345v/353v (722), 353r/ 361 (737), 353v/361v (738), 359v/367v (750), 360v/368v (752), 359r/367 (767), 388v/396v (808), 408v/416v (848), 415v/423v (862), 429v/437v (890), 437v/445v (906), 438v/446v (908), 439v/447v (910), 446v/454v (924), 461r/469r (953), 461v/469v (954), 463r/471r (957), 486v/494v (1004), 492r/500r (1015), 492v/500v (1016), 495r/503r (102), 495v/503v (1022).

que Montaigne a effectué ces dernières lors d'une toute première campagne, mais il est trop tôt pour se prononcer, faute de pouvoir, ici encore, disposer d'une analyse chimique permettant la comparaison des encres là où se rencontrent les deux sortes de retouches.

Compte tenu de la pluralité manifeste des campagnes étalées dans le temps, qui plus est tantôt systématiques (page par page), tantôt aléatoires (au hasard de quelque relecture par feuilletage), il ne faut au demeurant espérer de cette étude des encres que des réponses à des questions ciblées, elles-mêmes fondées sur un premier examen visuel cherchant confirmation. Pour s'en tenir ici aux distinctions que l'œil peut percevoir sur EB ou son fac-similé couleurs, il en est une célèbre. Au f° 71v (158), Montaigne, en poursuivant dans la marge intérieure une phrase close de l'imprimé, avait d'abord donné comme première raison de son incapacité à dire son sentiment l'ascendant exercé sur lui par La Boétie : « je sens que cela ne se peut exprimer *qu'en disant* respondant : *par ce que c'estoit luy.* » La seconde partie de l'illustre formule n'a été écrite, avec une encre plus pâle ou devenue telle, que dans un second temps, sans pour autant faire disparaître le point, plus sombre, de la première mouture : « *par ce que c'estoit moy.* » La page tout entière a été retravaillée de la sorte pour affirmer la parfaite réciprocité de sentiments entre les deux amis⁸⁰.

Plus long, et lui aussi bien connu, un autre exemple, pris du chapitre « Des prières » (I, 56)⁸¹, peut montrer pour finir ce qu'une enquête chronologique peut attendre d'une observation conjointe de la disposition des additions dans la page et de la distinction des encres. Au f° 133r (281), trois additions apparemment distinctes occupent entièrement les deux marges les plus grandes, à savoir la marge extérieure (à droite) pour l'une, écrite dans la longueur et de haut en bas (appelons-la bloc 1, au sens de bloc textuel immédiatement perceptible), et la marge basse pour les deux autres, écrites dans la largeur, de part et d'autre de la signature typographique dont Montaigne a fait, comme souvent, un repère de démarcation (appelons bloc 2 celle de gauche et bloc 3 celle de droite). Bien que le guidon de renvoi qui le commandait ait disparu, le bloc 1 doit être inséré là où un premier guidon d'appel I est placé, donc à la ligne 11 de l'imprimé, tracé dans une encre aussi pâle que le bloc lui-même. Cette pâleur se retrouve dans le bloc 2, que deux signes semblables (une sorte de *phi*) mettent en relation avec le bloc 1, dont il constitue la suite. L'encre plus foncée dont Montaigne semble s'être servi pour le bloc 3 le distingue des deux autres. Précédé d'un

⁸⁰ Voir A. Legros, « Nous deux, mais c'était lui ou moi (Montaigne et/ou La Boétie) », *Genesis* 9, 2008, p. 159-164 (la page d'EB étudiée orne la couverture de ce numéro d'une revue en principe dédiée aux textes contemporains).

⁸¹ *Montaigne, Essais, I, 56, « Des prières »*, éd. A. Legros, *op. cit.*

second signe I de renvoi qui l'attache au signe I d'appel inséré dans la dernière ligne de la page, il commence au bas de la marge extérieure, limitant de ce fait l'extension du bloc 1 longitudinal, qui doit être par conséquent considéré comme postérieur à lui. Placé juste à droite de la signature, ce bloc 3 est dûment justifié sur huit lignes. Puis revient l'encre pâle, pour trois lignes qu'un trait de séparation distingue du bloc 2. Les six premières lignes de ce dernier sont, elles aussi, justifiées de façon à ne pas empiéter sur la signature, puis quatre lignes épousent le trait courbe de séparation et les deux dernières s'étendent à toute la largeur de la page.

Montaigne a donc écrit d'abord les onze premières lignes du bloc 3 : « *Je propose les fantasies humaines et les mienes, simplement come humaines fantasies : et separeemant considerees : Non comme arretees et reglees par lordonance celeste incapables de doute et d'altercation. Matiere d'opinion non matiere de foi. Ce que je ~~crois~~ discours selon moi, non ce que je crois selon dieu. Come les enfans proposent leurs essais, instruisables non instruisans.* » Dans une encre plus pâle, la même que celle qui lui a permis de corriger « crois » en « discours », il a ensuite complété ainsi cette addition : « *d'une maniere ~~non clericale~~ mais laïque non clericale : mais tres religieuse tousjours.* » Sans changer d'encre, il a rédigé dans la continuité le bloc 1, qui vient buter sur le bloc 3 déjà installé, Il n'est pas du tout impossible que l'ultime rallonge du bloc 3 en encre pâle ait migré un peu plus haut sur la copie mise au net et envoyée à l'éditrice posthume⁸². Les corrections effectuées en vue de la seconde édition bordelaise sur l'exemplaire Lalanne (édition de 1580) montraient déjà de semblables permutations ou transferts de syntagmes⁸³. Sur EB même (128v, 272), comme on l'a vu, l'auteur demande qu'on inverse l'ordre des deux dernières phrases d'un chapitre : « *Mettez cette clause enfermee, a la fin du chapitre* ».

Mais achevons, nous, par des statistiques, comme jadis en France tout finissait, selon l'adage, par des chansons...

Quelques statistiques en guise de conclusion

Place, donc, à la textométrie, grâce à laquelle le chercheur et le curieux pourront trouver ici pour finir des informations chiffrées inédites, auxquelles l'édition numérique d'EB a pu donner accès⁸⁴. Ils pourront s'en servir pour mener plus loin encore l'investigation, car

⁸² Voir cependant A. Tournon, « Et séparément considérées. Mélancolie : les leures des lectures synthétiques ». *BSAM* 41-42, 2006, p. 159-174.

⁸³ Voir A. Legros, « Petit 'eB' deviendra grand... », art. cit.

⁸⁴ Chiffres obtenus grâce au logiciel de textométrie TXL développé par Serge Heiden dans le cadre de l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (École Normale Supérieure de Lyon).

[c]e n'est rien que foiblesse particuliere, qui nous fait contenter de ce que d'autres, ou que nous-mesmes avons trouvé en cette chasse de cognoissance : un plus habile ne s'en contentera pas. Il y a tousjours place pour un suivant, ouy et pour nous mesmes, et route par ailleurs. Il n'y a point de fin en nos inquisitions. Nostre fin est en l'autre monde. C'est signe de racourcissement d'esprit, quand il se contente : ou signe de lasseté. Nul esprit genereux, ne s'arreste en soy. Il pretend tousjours, et va outre ses forces. Il a des eslans au delà de ses effects. S'il ne s'avance, et ne se presse, et ne s'accule, et ne se choque et tourneviire, il n'est vif qu'à demy⁸⁵.

	Livre I	Livre II	Livre III
Nombre de folios	136	214	153
Nombre d'additions	369	499	533
Rapport additions/folios	2,7	2,3	3,5
Moyenne de mots par addition	100	95	77
% de mots ajoutés par rapport au nombre de mots total	25%	24,50%	21,50%
Nombre de corrections de ponctuation y compris les transformations de minuscules en majuscules et inversement	1500	1700	4300

« À la lecture de ces chiffres, commente Mathieu Duboc, auteur de ce tableau récapitulatif, il apparaît clairement que c'est le livre III des *Essais* qui a été le plus retravaillé par Montaigne. L'auteur y opère une très grande quantité de corrections de ponctuation, et l'augmente d'un grand nombre d'additions, toutefois moins denses que pour les précédents livres. Quant au rapport de la ponctuation au nombre de mots, il est de 13,5% dans l'imprimé et de 6,5% dans le manuscrit, soit deux fois moins que dans l'imprimé corrigé, mais il faut encore ajouter que la ponctuation des additions manuscrites a été souvent effectuée dans un second temps, par souci éditorial, et qu'elle n'avait donc rien de spontané pour l'auteur, comme on peut d'ailleurs le constater dans ses lettres et dans celles de ses contemporains qui, d'une façon générale, ne s'en soucient guère. » Il suffit en effet pour s'en convaincre de lire les autographes conservés de Montaigne, très conformes aux usages du temps, juridiques et non juridiques : lettres, arrêts, bilans de lecture⁸⁶.

Alain LEGROS

avec le concours de Mathieu Duboc

Centre d'études supérieures de la Renaissance (Tours)

⁸⁵ *Les Essais*, III, 13, éd. de la Pléiade selon 1595, par J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, p. 1114-1115.

⁸⁶ Autographes édités par A. Legros dans *Montaigne manuscrit* et sur le site BVH-Monloe (voir *supra*, note 16).